



Sauvegarde42

RAPPORT D'ACTIVITE

Siège social

94, rue Gabriel Péri
42100 Saint-Etienne

Tel. 04 77 32 72 45
Fax. 04 77 32 83 81

2013

www.sauvegarde42.fr

POLE SPECIFIQUE POUR ADOLESCENTS

ALTERNATIVE

26 rue E. Beaune
talaudière

42100 ST-ETIENNE

Tél. : 04 77 25 30 34

alternative@sauvegarde42.fr

lescale@sauvegarde42.fr

ENTRACTE

56 rue V. Hugo

42700 FIRMINY

Tél. : 04 77 25 30 34

entracte@sauvegarde42.fr

ITINERANCE

26 rue michard

42390 VILLARS

Tél. : 04 77 25 30 34

itinerance@sauvegarde42.fr

L'ESCALE

21 rue de la

42100 ST-ETIENNE

Tél. : 04 77 25 30 34

Service de Prévention Spécialisée







21, rue de la talaudière 42100 ST-ETIENNE

Tél. : 04 77 59 36 60

Fax : 04 77 59 36 69

prevention@sauvegarde42.fr

Sommaire

	Préambule	p. 2 à 3
	L'Escale	p. 4 à 6
	Alternative	p. 7 à 10
	Entr'Acte	p. 11 à 15
	Itinérance	p. 16 à 19
	Service de Prévention Spécialisée	p. 20 à 32

"POLE SPECIFIQUE POUR ADOLESCENTS"

Directeur : Guy SCAGLIONE
Directrice Adjointe : Marie ROMEAS

L'année 2013 signe la réalisation et l'approbation par le Conseil d'Administration des projets de service et d'établissements qui composent le Pôle Spécifique pour Adolescents qui compte 5 services et établissements (dans l'ordre de leur création : le service de Prévention Spécialisée, Alternative, Itinérance, Entracte, L'Escale). Hormis itinérance, dont le projet sera terminé en Juin 2014 (retard qui s'explique par une mission d'inspection de la Protection Judiciaire de la Jeunesse), toutes les autres équipes se sont montrées particulièrement actives et engagées dans la rédaction de ce document.

Si l'on dit souvent que les jeunes que nous accueillons ont un parcours chaotique, le contexte dans lequel nous œuvrons n'est pas non plus un long fleuve tranquille. Ainsi, depuis 2002 et la loi portant réforme de la loi de 1975, plusieurs autres lois sont venues impacter nos pratiques, sans parler des effets directs nous concernant apportés par la Révision Générale des Politiques Publiques qui consacre les notions de compétitivité, de performances, d'efficacité et d'efficacités. Nous-mêmes nous conformons à un nouveau discours dans un champ du social qui tangué. Par ailleurs, les recommandations européennes en matière de désinstitutionalisation, qui concernait le champ des personnes âgées et des enfants handicapés, touchent désormais le secteur de l'enfance... Les départements suppriment des places en établissements au bénéfice de dispositifs de famille d'accueil... Si la bienveillance est le maître mot pour expliquer des choix politiques, qu'en est-il alors d'autres désengagements, qui après avoir concernés la prise en charge des majeurs, s'intéressent désormais à la Prévention Spécialisée, avec une succession de déconventionnements, au mépris souvent des jeunes les plus en rupture...

Fin 2013, le Pôle Spécifique pour Adolescents comptait près de 100 salariés pour une activité consolidée présentant l'accompagnement éducatif de plus de 400 adolescents garçons et filles. Comme les années précédentes, plusieurs salariés ont pu tenter une expérience de quelques mois dans un autre domaine (passage de la Prévention Spécialisée à un établissement et réciproquement) ou bien encore s'inscrire de façon plus durable dans une nouvelle trajectoire professionnelle. Pour les publics, les opportunités se sont multipliées plus aisément pour utiliser tout au long d'un placement les outils de la Prévention Spécialisée comme le Pôle Technique Educatif (Apprentissage du Code, Chantiers en Mécanique et Carrosserie, etc...).

Concernant l'organisation du Pôle :

Siège PSA :

- Directeur : Guy SCAGLIONE
- Directrice Adjointe : Marie ROMEAS

Secrétaires de Direction :

- o Françoise TOUIL-OUALI, en charge des établissements
- o Sylvie LASSAUGE, en charge du service de Prévention Spécialisée

Secrétariat/Accueil :

- o Nathalie REMONGIN : Entr'Acte et Itinérance
- o Nadège ZERROUG : Alternative et L'escale
- o Nadia RIFQI : Service de Prévention Spécialisée et ACCES 42
- o Yasmine IBBARI : secrétariat transversal PSA
- o Myriam PEYRARD : L'Escale et le Pôle Technique Educatif (Auto-Ecole Sociale, chantiers,...)

Services généraux :

- o Rabbia KADDOUR : agent de service PSA
- o Graziano DE VITTORIS : agent d'entretien (remplacé début 2014 suite à son départ à la retraite par Pascal CRESPIY - PSA

Services et Etablissements :

- Alternative : Nicole ALCOUFFE (Chef de Service Educatif) – 7 ETP éducatifs – Ophélie HUGUET-SERVANTON (0,5 ETP Psychologue)
- L'Escale : Nicole ALCOUFFE – 3 ETP éducatifs - Ophélie HUGUET-SERVANTON (0,2 ETP Psychologue)
- Entracte : Pierre François TOUZET (Chef de Service Educatif) – 8 ETP éducatifs - 2,3 ETP Surveillants de nuit – Nicolas MALUK-MAUREL (0,4 ETP Psychologue)
- Itinérance : Mustapha ABDECHAKOUR (Chef de Service Educatif) – 10,3 ETP éducatifs – Jennifer VASSAL (0,3 ETP Psychologue)

Service de Prévention Spécialisée : 29 ETP éducatifs répartis en 3 secteurs

- Véronique GIRARD - Secteur GIER – 9 ETP éducatifs
- Michel TIXIER – Secteur SAINTETIENNE– 12 ETP éducatifs
- Aïda LAUDICINA – Secteur ONDAINE/FOREZ - POLE TECHNIQUE EDUCATIF – 8 ETP éducatifs – 1 moniteur Auto-Ecole.
- Ophélie HUGUET-SERVANTON (0,3 ETP Psychologue) et Ghislaine DIDIER (0,2 ETP Psychologue).

Ce rapport d'activité a été co-écrit par :

Les équipes éducatives de Prévention Spécialisée,

Les Chefs de Service Educatif :

Pour L'Escale et Alternative : Nicole ALCOUFFE

Pour Entracte : Pierre François TOUZET

Pour Itinérance : Mustapha ABDECHAKOUR

Pour le service de Prévention Spécialisée : Véronique GIRARD, Aïda LAUDICINA, Michel TIXIER

Pour le Pôle Spécifique pour Adolescents : Marie ROMEAS, Directrice Adjointe

**Guy SCAGLIONE
Directeur
Pôle Spécifique pour Adolescents**

L'ESCALE

Chef de Service Educatif : Nicole ALCOUFFE

1/ Présentation succincte de l'établissement

L'ESCALE, service d'accueil de jour, a été créée en 2006, en tant que Centre de Ressources et d'Activité (C.R.A).

En moyenne, 33 jeunes (mixtes) par an sont accueillis par une équipe éducative composée de 2 éducatrices spécialisées, 2 éducateurs techniques (pour un total de 3 ETP), complétée par un 0.2 ETP de psychologue (mutualisation du Pôle) et une chef de service qui partage son temps entre Alternative et l'Escale. Un temps de secrétariat complète cette équipe.

Le cadre d'accueil : **L'accueil à l'Escale est ouvert aux jeunes de 14 à 18 ans et éventuellement aux jeunes majeurs. Il peut se faire dans le cadre d'un placement judiciaire** (ordonné par le Juge des Enfants) **ou administratif** (Accueil Provisoire décidé par l'Inspecteur Protection des Personnes avec l'accord des parents) ; il vient alors s'inscrire en complément d'une mesure éducative (AEMO ou AED). Le Secteur Social ou la Prévention Spécialisée peuvent aussi prendre l'initiative de solliciter l'Escale, **dans le cadre d'un CAP** (contrat d'accueil préventif).

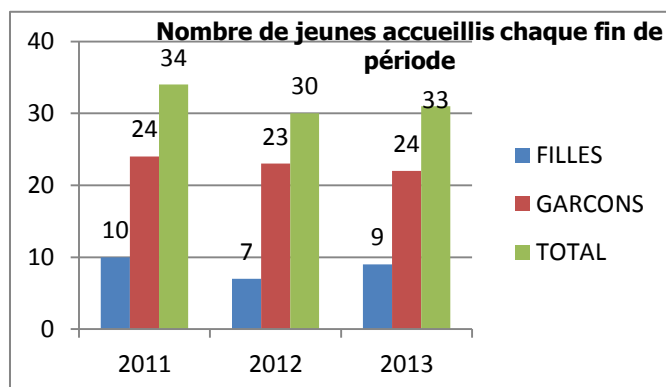
Le public concerné : **Il s'agit de jeunes « en panne dans les apprentissages », ce qui signale des difficultés plus larges, d'intégration des codes sociaux et de socialisation, voire des difficultés psychiques.**

Le projet : L'Escale propose des modalités d'accueils destinées à remobiliser les jeunes accueillis afin qu'ils puissent à nouveau se projeter, sortir d'un sentiment d'impuissance qui les a immobilisés pour certains. Si l'enjeu est bien d'envisager à nouveau la possibilité de retour pour les uns vers la scolarité, pour d'autres vers la construction d'un projet, si ce n'est se préparer à l'autonomie, c'est pour tous redevenir acteur de ce qui leur arrive. **Cela passe par la reprise d'un rythme**, la capacité à se montrer assidu, ponctuel, respectueux du cadre proposé, des personnes (pairs et adultes) et règles fixées pour la vie en groupe.

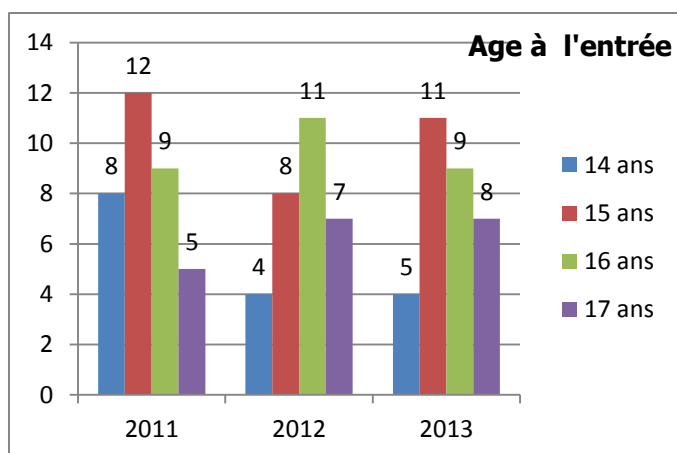
L'Escale permet à chaque jeune d'expérimenter à travers un certain nombre d'ateliers, de vérifier ce qui l'intéresse, ce pour quoi il montre des qualités. Dans un deuxième temps, l'Escale propose au jeune de se mettre en situation professionnelle, par le biais de stages dans différents métiers, afin de se confronter à la réalité du monde professionnel.

La place des parents est importante à l'Escale, puisqu'ils sont systématiquement prévenus en temps réel des retards ou absences de leurs enfants, invités à venir signer un DIPC qui est l'occasion d'échanger avec eux sur l'évolution de leur enfant et leurs attentes vis-à-vis de la prise en charge ; puis systématiquement prévenus en temps réel des retards ou absences de leurs enfants.

2/ Analyse de l'activité



L'activité de l'Escale a été en augmentation régulière les années précédentes ; elle est passée de 30 à 33 sur le prévisionnel d'activité entre 2012 et 2013 avec un dernier trimestre se révélant difficile avec un tarissement des candidatures. Les durées de placement à l'Escale, limitées en principe à deux fois trois mois, mais réfléchies au cas par cas, ont pu être un facteur dissuasif dans un contexte de modification des prises en charge dans les services de Milieu Ouvert. Toutefois, nous



manquons de recul et proposons cette piste à titre d'hypothèse.

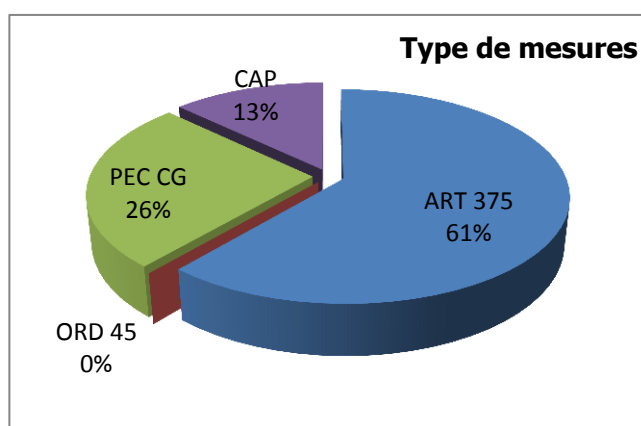
Les demandes concernant des jeunes de moins de 14 ans restent rares. Quoi qu'il en soit, nous rappelons que l'habilitation de l'Escale prévoit l'accueil à partir de 14 ans. En effet, le constat que nous faisons est que le travail à réaliser avec les plus jeunes est très différent de celui qui peut être mené avec les plus de 16 ans. Aussi, nous veillons à ce que la prise en charge des « 14 / 16 ans » soit adossée à une scolarité (parfois minime dans la réalité) et jalonnée de points de repères offrant un

cadre plus ferme. Pour les plus de 16 ans, le travail s'articule davantage autour de la notion d'autonomie à prendre, apprendre par des actions diversifiées relevant de l'insertion sociale et / ou professionnelle.

Le projet de travail de l'Escale connaît sa 6^{ème} année de fonctionnement sur les modalités pédagogiques validées fin 2007, ainsi :

- L'accueil en groupe un jour sur deux, l'articulation des ateliers collectifs et individuels, la construction et l'actualisation des projets de manière très régulière.
- La recherche systématique d'inscription dans des dispositifs de droit commun, la participation possible à des stages, l'expérimentation de nouvelles situations, l'ouverture à d'autres formes de rencontre, à d'autres adultes invités à témoigner, à les rencontrer
- La confrontation et l'échange régulier avec les professionnels de l'Escale. (psychologue, éducateurs techniques, éducatrices spécialisées, Chef de Service Educatif) aux rôles et places différenciés, constituent autant d'éléments dynamiques pour l'accompagnement de ces adolescents avec qui, être au plus près de leur réalité, est un principe fondamental.

Avant l'arrivée à L'ESCALE, un temps important est celui de la candidature, gage d'un accompagnement efficient, car partagé/accepté par le jeune, rappelons-le : il devra venir seul, un jour sur deux à L'ESCALE, et se montrer acteur dans ce processus. Chaque situation réclame un ajustement et une proposition de prise en charge qui fasse sens pour chacun d'eux dans un rapport au collectif acceptable.



Le travail éducatif, c'est aussi la rédaction de :

DIPC : Document Individuel de Prise en Charge

PEPI : Projet Educatif Personnalisé Initial

PEPA : Projet Educatif Personnalisé Actualisé
Rapports de fin de mesure *etc.*

Et **351** heures de Chantiers éducatifs :

Dont 63 h en Espaces verts, 107 h de bricolage divers, 347 repas servis, 25 h au pôle technique...

3/ Éléments forts de l'année écoulée

L'année 2013 a vu le projet de L'Escale s'affirmer, avec une équipe stable qui après avoir bénéficié de 0,2 ETP de renfort en 2012 est repassée à 3 ETP en septembre 2013, tandis que les effectifs de jeunes à accueillir passaient de 30 à 33.

- La journée « Portes Ouvertes » réalisée en mai a permis, en amont, de revisiter en équipe le projet de l'Escale avec le souci de clarifier ce qui pouvait ne pas l'être assez, dans la perspective de le

présenter. Les partenaires sont venus nombreux à la rencontre de l'équipe, et les échanges ont été riches ; tandis que le buffet, préparé dans le cadre d'un chantier éducatif, connaissait un franc succès !

- Les chantiers éducatifs, dont le volume a délibérément été limité, continuent de se révéler stimulants pour les jeunes et s'articulent aux autres temps de prise en charge.
- En 2013, la logique PSA s'est incarnée dans le parcours de jeunes qui ont intégré l'Escale, alors qu'ils étaient accueillis à Entr'Acte ou Itinérance. Cette logique devrait se poursuivre, voire s'accroître dans l'avenir à la fois au sein de Sauvegarde 42, mais aussi avec d'autres services et établissements.
- L'accueil des jeunes à l'Escale s'appuie sur une procédure qui nous semble préparer, sinon garantir leur venue un jour sur deux dans nos locaux après leur admission. En 2013, toutefois, une dizaine de dossiers a donné lieu à un travail conséquent de l'équipe, en termes de mobilisation, contacts, éventuellement rencontre de jeunes sans aboutir à une admission. Autant de temps perdu ? en tous cas, il s'agit d'un temps invisible en termes d'activité.

Le point fort de l'Escale reste sa capacité à se mobiliser et à s'adapter à la situation de chaque jeune, en alliant rigueur du suivi proposé et bienveillance dans les réponses faites aux jeunes.

Les supports éducatifs utilisés au sein de L'Escale sont diversifiés, et s'appuient sur le quotidien (en début de semaine, établir des menus, faire les courses), l'ordinaire (faire la cuisine, partager les repas et les tâches ménagères ; mais aussi, jouer à des jeux de société *etc.*) ; et aussi l'extraordinaire : Recevoir un invité (La Prévention Spécialisée...) ; participer à différentes manifestations (forum des métiers *etc.*), partager avec les éducateurs des moments forts, entre des ateliers dans les locaux de l'Escale, et d'autres, les chantiers éducatifs, à l'extérieur. Ces chantiers éducatifs permettent au jeune de se constituer une petite « bourse projet ».

4/Projets et perspectives

2012, puis 2013 a vu le « Centre de Ressources et d'Activités » devenir L'ESCALE. Cette nomination, porteuse de sens en interne, ne se diffuse que progressivement et la connaissance du dispositif nécessite que soit précisé régulièrement la visée et les modalités de travail sur lesquelles elle repose. Le développement de L'Escale s'appuie sur le dynamisme et les compétences internes, la synergie du Pôle Spécifique pour Adolescents, et voit se développer des liens (déjà existants) avec les autres logiques associatives (Pôle Technique, chantier éducatif). L'accueil de jour à L'Escale confirme sa vocation de point d'appui au cœur du dispositif de Protection de l'Enfance et devrait trouver des modalités pour se développer dans les années à venir.

ALTERNATIVE

Chef de Service Educatif : Nicole ALCOUFFE

1/ Présentation succincte de l'établissement

Alternative est un établissement éducatif **qui accueille 18 adolescents (filles et garçons) de 14 à 18 ans et 2 majeurs**, en situation difficile, confiés par les Juges des Enfants (décision judiciaire) ou les Inspecteurs Protection des Personnes (décision administrative prise à la demande ou avec l'accord des parents).

Alternative bénéficie des habilitations conjointes de la DVS et de la PJJ, et peut accueillir des jeunes placés dans le cadre - judiciaire ou administratif - de la Protection de l'Enfance (article 375 et suivants), ou de la délinquance (ordonnance 45).

Alternative propose une prise en charge éducative - 365 jours par an - **adossée à des modes d'hébergement diversifiés**. Les jeunes accueillis résident principalement dans des familles de parrainage. Certains jeunes expérimentent la vie en foyer de jeune travailleur (FJT), résidence étudiante ou appartement pour se préparer à l'autonomie.

L'équipe éducative, composée de 7 éducateurs (trices) spécialisé(e)s et d'une psychologue (0.5 ETP) a la charge du jeune accueilli et de son parcours. Le projet de chaque jeune, élaboré en référence à la décision de placement, est précisément ajusté à sa problématique, adaptable et régulièrement visité. Il se décline au travers de **prises en charge individuelles** (une à deux par semaine) **alternées avec des temps en petit collectif**, autour de différents supports, et d'actions collectives socialisantes. Pendant le placement, les parents, titulaires de l'autorité parentale, sont partie prenante du projet et régulièrement concertés.

Le projet d'Alternative vise à favoriser l'émergence des facultés personnelles de chacun des jeunes accueillis afin de les conduire à se prendre en charge seuls.

Il s'agit d'aider le jeune à :

- renoncer à ses conduites inadaptées pour les remplacer par d'autres, qui viendront nourrir son projet et lui permettre d'accéder à plus d'autonomie
- progresser vers une autonomie durable, ce qui demande des échanges et des démarches autour de la santé, de la situation administrative, de la scolarité, de l'emploi, du rythme de vie, de la gestion d'un budget, d'un logement, de la relation avec la famille, le voisinage ; les accompagnements éducatifs, les entretiens avec la psychologue permettent ainsi, de travailler en réseau sur la situation personnelle des jeunes.
- construire un projet qui favorisera une meilleure insertion sociale.

Le réseau de Familles de Parrainage, construit au fil du temps, nécessite un travail régulier de l'équipe d'Alternative, car les familles de parrainage, bénévoles, doivent pouvoir s'appuyer sur elle 24h sur 24. Les liens qui se nouent entre les familles de parrainage et les jeunes montrent que ce qui est proposé dépasse largement la fonction résidentielle. Bon nombre des jeunes accueillis, en difficultés au long cours avec les codes sociaux (politesse *etc.*), se montrent durablement respectueux vis-à-vis de la famille de parrainage avec laquelle ils restent en lien au-delà de leur accueil.

2/ Analyse de l'activité

Alternative a accueilli au cours de l'année 2013, 32 jeunes et réalisé **7000 journées** pour un taux d'occupation de 96% pour les mineurs (87% en 2012) et de 95% pour les majeurs (66 % en 2012), soit une hausse d'activité conséquente par rapport aux années précédentes (pour mémoire, 6586 journées en 2011).

Nous soulignons dès 2011 la difficulté d'atteindre les objectifs fixés en matière d'**accueil des jeunes majeurs**. Cette difficulté reste avérée, même si en 2013, les objectifs sont atteints, notre capacité d'accueil pour ce public étant passée de 4 à 2 places.

Deux jeunes ont quitté Alternative au moment de leur majorité, pour regagner, au mieux, leur famille dans l'attente d'une solution plus satisfaisante. L'un des jeunes que nous suivions depuis 18 mois, étudiant, a pu intégrer Bel Air, qui offre une étape supplémentaire avec ses appartements intégrés.

Deux jeunes majeurs ayant bénéficié d'un accompagnement au-delà de leur majorité ont pu cheminer et quitter Alternative un peu mieux armés pour affronter l'autonomie : l'un a intégré une structure adaptée à ses difficultés, en complément d'un travail en milieu protégé ; l'autre s'est rapproché de sa famille, doté d'un diplôme, certes, mais maîtrisant mal encore les clefs de l'autonomie... L'approche de la majorité est souvent source d'inquiétudes fortes, pour le public que nous touchons en particulier : un jeune a quitté Alternative à la veille de sa majorité, abandonnant le contrat à durée indéterminée qu'il avait pu obtenir pendant son placement. Ainsi, comme nous l'indiquions l'année dernière, *ce ne sont pas les jeunes relevant d'une Protection Jeune Majeur qui manquent, mais bien les conditions qui leur sont proposées. Peu des jeunes accueillis sont en effet autonomes*, malgré le travail entrepris. Il reste dès lors difficile pour les professionnels qui accompagnent ces jeunes au plus près d'admettre que, du fait de la majorité, l'aide accordée jusque-là, leur est refusée quand ils deviennent adultes.

- Durée moyenne de séjour des jeunes présents au 31/12/2013

Elle est de 245 journées pour une moyenne de 20 jeunes accueillis pendant l'année 2013. L'effectif des jeunes accueillis à Alternative s'est renouvelé tout au long de l'année, avec 13 entrées, dont 2 se sont avérées brèves : une jeune-fille était réorientée très vite vers un établissement de la PJJ à la suite de passages à l'acte graves, tandis que l'effectivité du placement permettait à un adolescent déscolarisé de retrouver un comportement qui conduisait le Juge des Enfants à ordonner son retour en famille.

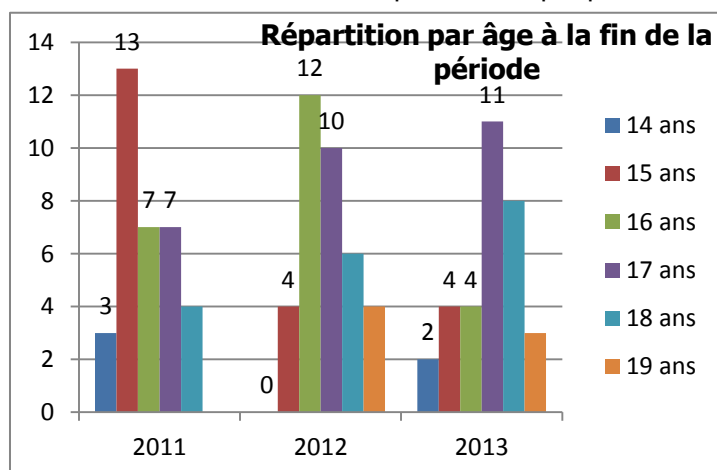
- Durée moyenne de séjour des jeunes sortis au 31/12/2013

9 jeunes, dont 4 majeurs ou arrivant à majorité, ont vu leur placement se terminer à Alternative en 2013. Leur durée moyenne de séjour est plus courte que celle des jeunes sortis les années précédentes, soit 394 journées, mais inégale et parfois très courte (30 jours de placement, voir ci-dessus) ou au contraire très longue (1283 jours de placement).

Toutefois, la durée moyenne de prise en charge reste identique, elle est généralement de 384 journées.

- Caractéristiques du public accueilli

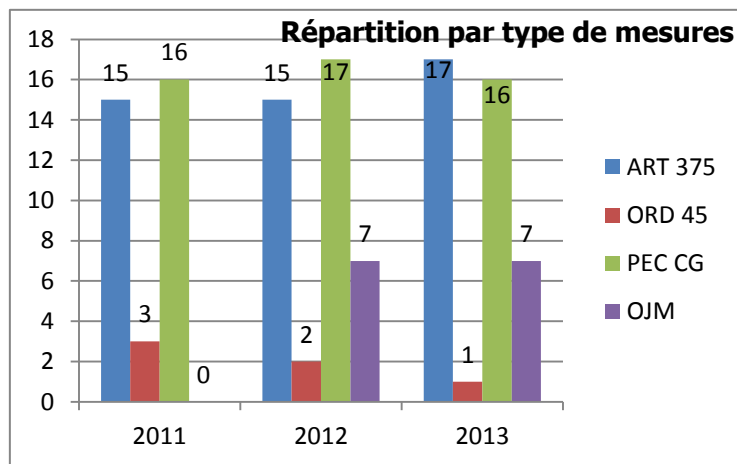
Notons que **l'âge moyen des jeunes accueillis** s'est fortement abaissé, avec le départ des plus âgés. Les adolescents arrivent à Alternative avec un parcours scolaire chaotique, et l'inscription dans une nouvelle scolarité ou sur un parcours de pré professionnalisation ne va pas sans difficultés.



Si les garçons restent plus nombreux que les filles à être orientés vers Alternative, sans que nous en identifions la raison, le nombre de filles admis a néanmoins augmenté. Les effectifs filles / garçons sont équilibrés, ce qui est bénéfique à la dynamique des groupes. Nous accueillons actuellement 10 filles et 11 garçons.

Tous (ou presque) les « profils » de jeunes peuvent être accueillis à Alternative, car nous constatons que la

variété bénéficie au groupe qu'elle dynamise. L'équipe veille à ne pas multiplier une typologie spécifique, mais mixe plutôt les problématiques rencontrées : difficultés sociales, familiales, scolaires, psychiques, jeunes en danger, délinquants, et/ou fortement inscrits dans des processus de marginalisation et d'exclusion. La spécificité de l'accueil proposé nous amène à privilégier les situations pour lesquelles le jeune est suffisamment autonome (il aura à gérer ses déplacements) et apparaît en capacité de vivre dans un cadre familial.



• Nombre de demandes d'admission

En 2013, Alternative a été sollicitée à 51 reprises (53 en 2012)

Nous avons enregistré :

13	nouvelles admissions
32	refus
6	en attente

Les jeunes accueillis à Alternative sont tous originaires de la Loire car notre mode de prise en charge ne permet pas de mobiliser l'équipe éducative sur des lieux

géographiques trop éloignés.

Constats :

Bon nombre des jeunes que nous accueillons sont sans solution ni scolaire ni professionnelle, ayant pour la plupart abandonné leur scolarité. Leurs journées sont donc vides, et si dynamique que soit l'équipe éducative, de nouvelles pistes de formation, ajustées à chacun, ne se dégagent pas instantanément. Il s'ensuit une période difficile où l'adolescent expérimente des « temps morts », les éducateurs lui proposant des prises en charge, ou des démarches à mener de manière autonome, sans que son emploi du temps soit très consistant.

Nous constatons que les « plus de 16 ans » s'emparent de ce temps et, généralement, rebondissent, s'appuyant sur l'ensemble des étayages qui leur sont proposés.

Comme nous l'indiquions l'année dernière, un travail régulier est conduit avec les Missions Locales souvent plus réalistes et attentives à ce que les propositions faites correspondent aux besoins et aux capacités des jeunes que nous suivons. Pour améliorer encore la qualité du travail partenarial mené, nous souhaiterions à l'avenir qu'un conseiller, qui connaîtrait mieux le public que nous accueillons, soit « dédié » à Alternative.

Concernant les adolescents de 14 à 16 ans que nous accueillons, ils sont généralement en difficultés dans leur parcours scolaire. Il arrive qu'ils soient renvoyés plusieurs jours du collège à la suite de quelque incartade, ou que leur emploi du temps soit réduit, « aménagé » selon la terminologie en vigueur. Il s'avère difficile de faire face à ces situations en proposant, momentanément, un emploi du temps de substitution. Pour ces jeunes, ce « temps mort » est un temps déstructurant qui génère souvent des difficultés complémentaires sur le plan éducatif. En outre, il reste difficile pour des adolescents de 14 ans, intéressés davantage par l'atelier que par l'apprentissage de type scolaire, de construire un parcours satisfaisant aux obligations légales (scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans) et susceptible de soutenir l'intérêt du jeune en lui permettant de cheminer vers un apprentissage.

L'accompagnement des jeunes avec des problématiques psychiatriques importantes se poursuit et confronte l'équipe à un important travail d'ajustement entre théorie et pratique pour proposer à ces jeunes une prise en charge appropriée à leurs difficultés.

3/ Eléments forts de l'année écoulée

En 2013, l'équipe d'Alternative a connu une grande stabilité. Paradoxalement, cela n'a pas permis d'en tirer parti du fait que différents aléas sont venus interférer (arrêt maladies, stage dans le cadre d'une formation CAFERUIS,...) et que ces personnels n'ont pas toujours pu être remplacés. L'équipe a néanmoins pu fonctionner en adaptant parfois son organisation.

- Du coup, le travail avec le collectif s'est trouvé réduit du côté des actions spécifiques et s'est concentré sur la prise en charge des adolescents.
- De plus, les problématiques des jeunes accueillis ont conduit à plusieurs reprises à prioriser dans le cadre du Projet Educatif Personnalisé les prises en charge individuelles, et d'évaluer régulièrement la pertinence du collectif dans chacune de ces situations.
- Enfin, l'intervention dédiée au mercredi après - midi d'une éducatrice spécialisée « en renfort » de l'équipe a été maintenue.

En 2013, la collaboration entre Alternative et les services AEMO qui proposent des orientations vers notre structure a profondément évolué. En septembre, les travailleurs sociaux des services de Milieu Ouvert nous ont annoncé ne plus pouvoir se déplacer pour échanger avec nous, leur priorité ayant été recentrée sur la rencontre de la famille. Il s'ensuit des modifications substantielles dans la répartition des tâches, comme les calendriers de visites des jeunes à leur famille qui peuvent désormais nous incomber. Surtout, il apparaît que le temps qui peut être consacré en AEMO au suivi d'un jeune placé s'est notablement restreint, et du coup, l'appui au placement, que constituait cette intervention, est fragilisé. Nous n'avons pas encore de recul sur cette nouvelle donnée, pour en évaluer les conséquences.

4/ Projets et perspectives

Continuer à nouer individuel et collectif reste l'enjeu essentiel d'Alternative dont le projet apparaît complètement inscrit dans les attentes actuelles en matière de Protection de l'Enfance. Chaque situation y donne lieu à un travail de réflexion en lien avec le jeune, sa famille et les partenaires concernés et les modes de prise en charge sont ajustés au fur et à mesure. Des projets d'actions collectives sont déjà en cours de préparation fin 2013 et devraient permettre de reprendre toute leur place en 2014.

ENTRACTE

Chef de Service Educatif : Pierre François TOUZET

1. Présentation succincte de l'établissement

Depuis août 2006, Entr'acte assure l'accueil en urgence¹, l'hébergement, l'observation, le soutien et l'orientation des mineurs, filles et garçons, accueillis. Les situations des 6 adolescents placés à Entr'acte sont disparates et singulières. Entre 14 ans et la majorité, ils sont tous engagés dans des histoires de vie complexes qui se doublent fréquemment de troubles du comportement ou pour le moins de comportements troublants. Ce sont des adolescents en rupture, aux problématiques diverses, ayant mis en échec d'autres dispositifs, capables de violence et de passage à l'acte. Ces adolescents sont issus de milieux familiaux souvent eux-mêmes dans de multiples difficultés.

Leurs accompagnements soutenus et impliquant réclament une multiplicité d'actions à conduire par l'équipe éducative. Il est donc nécessaire de jongler entre les différentes actions immédiates et directes requises par ces jeunes, les écrits, mais aussi avec les réunions et relais nécessaires en interne ou auprès de nos partenaires.

Il s'agit aussi d'accueillir l'adolescent, de se positionner face aux aléas des humeurs et autres troubles de la compréhension, d'affirmer une posture qui souvent amène l'adolescent (e) dans des comportements et des attitudes de réaction. Pour autant, le partage et la recherche d'implication des jeunes dans les actes de la vie quotidienne (ménage, repas, entretien du linge,...) sont comme autant de moments privilégiés dans l'accompagnement éducatif.

Deux modalités d'accueil sont à retenir :

L'accueil en urgence : pour des adolescent(e)s vivant dans un contexte de crise, de danger, ou de rupture que le groupe familial ne peut gérer, Entr'acte offre une disponibilité immédiate dans la mesure de places disponibles et s'il n'y a pas d'incompatibilité avec les jeunes déjà présents.

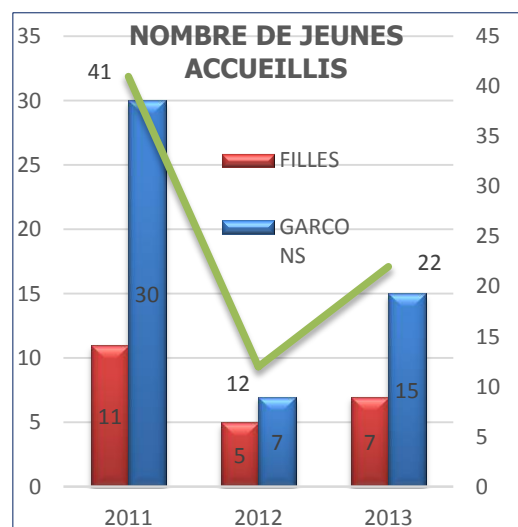
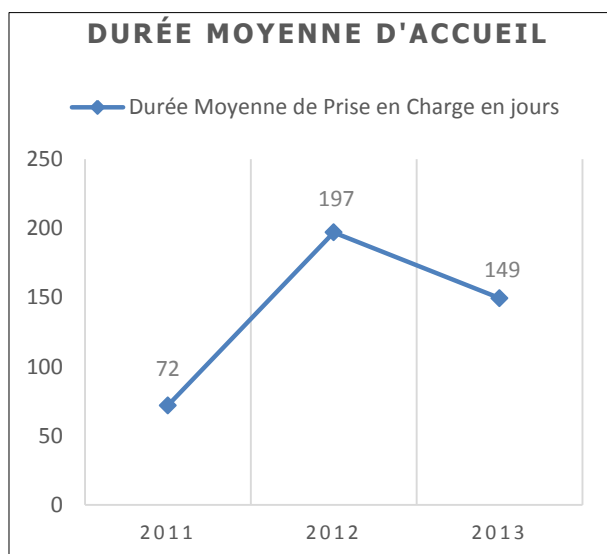
La demande d'un accueil d'urgence émane soit du procureur de la République "représenté" par les services de police et de gendarmerie, et le juge pour enfants. Elle peut également provenir du Conseil Général "représenté" par les inspecteurs et chefs de service éducatifs de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Sur simple appel téléphonique à Entr'acte en direction du chef de service éducatif ou de la direction du Pôle Spécifique pour Adolescents et après accord des instances décisionnaires, le jeune est accueilli 24h/24 et 7j/7, avec une priorité de 8h à 22h tous les jours (présence des membres de l'équipe).

L'accueil préparé : dans ce cas, la demande émane généralement d'un travailleur social pour des jeunes en situation de tension ou de danger dans leur lieu habituel de vie. La procédure reste identique. Pour l'accueil différé, une confirmation écrite de la demande est nécessaire.

¹ « La vocation de l'accueil d'urgence, est celle d'un lieu-sas où on se donne un certain temps pour comprendre la situation de l'adolescent accueilli, évaluer cette situation à travers un bilan global socio-éducatif, psychologique, scolaire et médical, mesurer le potentiel du adolescent, mesurer le lien familial, réussir en lien avec le fil rouge, l'orientation » (Extrait du schéma départemental 2003-2008).

2. Analyse de l'activité

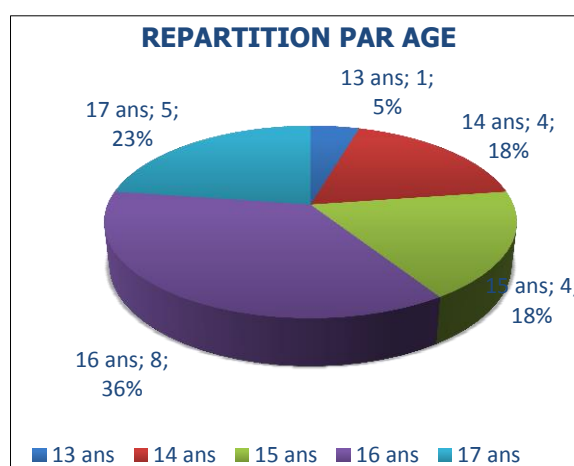
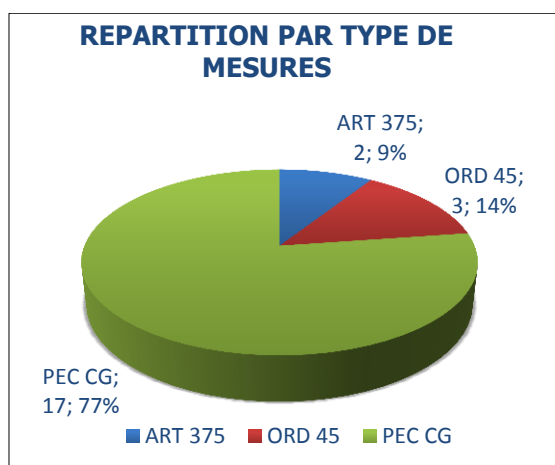


L'embolie massive de la structure connue en 2012 semble avoir cessé et nous constatons pour 2013 que :

- Le nombre de jeunes accueillis est donc passé de 12 à 22 : 15 garçons et 7 filles
- La durée moyenne de 149 jours soit 5 mois est sensiblement la même pour les filles (144 jours) que pour les garçons (152 jours).
- 15 jeunes ont pu quitter Entr'acte en cours de l'année, dont 3 étaient avec nous depuis plus d'un an.
- 19 sont entrés.

Par ailleurs, nous constatons que :

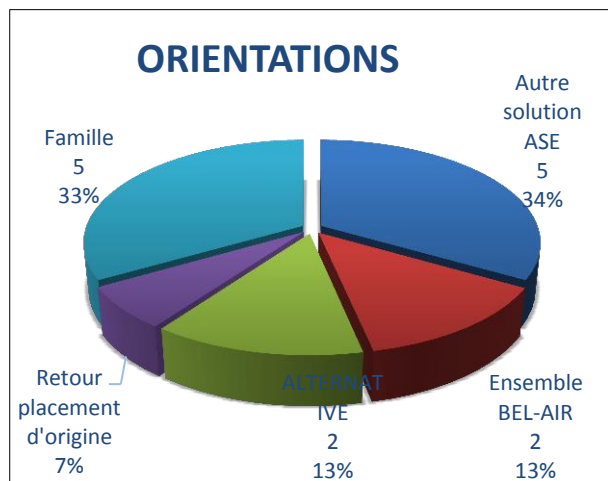
- 8 placements sont inférieurs à 30 jours, ce qui inscrit de fait Entr'acte dans de l'accueil d'urgence immédiat et rapide (pour un tiers de ses effectifs)
- 10 placements sont supérieurs à 3 mois, ce qui continue de poser la question de l'orientation.



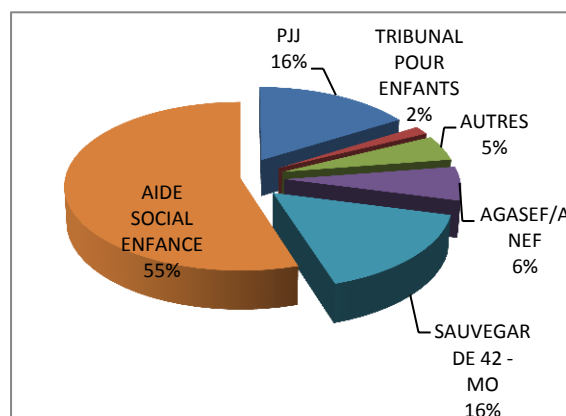
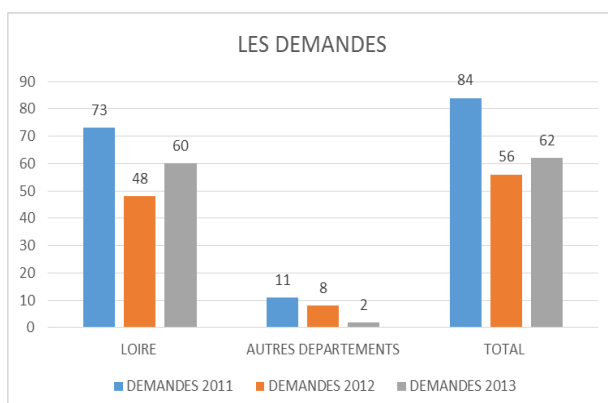
La confirmation des effets de la loi de mars 2007 se poursuit et pour la troisième année les adolescents relèvent principalement d'une prise en charge Conseil Général. Nous notons l'apparition de la « notion de candidature » tant l'ASE connaît des difficultés d'orientation pour certains nombres de jeunes qui ne trouve place nulle part. Ce qui soulève pour nous la question de l'accompagnement d'adolescents(es) restés longtemps hors cadre.

Les placements directs sont toujours une possibilité et nous gardons la volonté de maintenir ce type de prestations à l'attention des autres partenaires et pour d'autres types de situations de jeunes (diversité).

Un accueil de longue durée en ordonnance 45 ayant nécessité une hospitalisation nous a fait toucher du doigt la difficulté d'accompagnement dans les soins dans ce type de cadre (suspension du prix de journée au bout de 48h). Néanmoins, le taux d'occupation est resté conforme à l'habilitation.



Un retour en famille est lié à la majorité et trois autres suite à des impasses en assistance éducative. Seul un retour en famille correspond à ce qui était attendu.



Une augmentation du nombre de demandes qui reste difficile à analyser. Néanmoins, nous constatons une réactivité importante des services de l'ASE lors de l'information de places vacantes. Près de 65% des demandes le sont pour des motifs familiaux. Il faut aussi noter que l'autre principale raison de la demande reste la recherche de rupture pour un jeune déjà placé. 42 demandes le sont pour des garçons et 20 pour des filles ; le pourcentage des demandes correspond aussi au pourcentage des accueils. Enfin plus de trois quarts des refus le sont faute de place sur Entracte.

3. Éléments forts de l'année écoulée

Ainsi, 22 jeunes ont été pris en charge (15 garçons et 7 filles) tout au long de l'année avec une activité constante et un fonctionnement institutionnel régulier.

Quelques remarques sur l'année 2013 :

→ Du côté des jeunes

- Un quotidien qui reste la véritable colonne vertébrale dans l'organisation des accompagnements.
- La nécessité d'une attention régulière et soutenue tant les problématiques rencontrées sont multiples et polymorphes.
- 12 jeunes sur les 22 sans inclusion scolaire / professionnelle

- Et toujours un lien fort avec la psychiatrie, 9 jeunes (sur les 22) ont bénéficié d'un suivi et de médication.

La dynamique de groupe s'avère extrêmement variable en fonction de sa constitution. Chaque départ/arrivée entraîne un réaménagement des relations, mais aussi des conditions d'hébergement (changement de chambre). La dynamique du groupe est ainsi toujours changeante et amène chacun à devoir apprendre « un vivre ensemble ».

→ Du côté de l'équipe éducative

- Grande stabilité, 6 des 7 travailleurs sociaux de l'équipe éducative étant en place depuis plusieurs années font vivre le projet et son évolution.

Nous avons indiqué dans le précédent rapport d'activité la mise en place d'une astreinte éducative. Les différents bilans restent très positifs et ont mis en évidence :

- ✓ la sécurisation des pratiques éducatives,
- ✓ la possibilité de prises de relais par un collègue dégagé d'enjeux devenus trop lourds
- ✓ L'intérêt d'un renfort momentané et circonstancié

→ Du côté des processus institutionnels

- L'accueil de trois stagiaires (PSYCHOLOGUE, DEES et CAFERUIS).
- La réalisation de 10 conseils d'Entr'acte, moment de rencontre institutionnelle avec les jeunes et débouchant le plus souvent sur des échanges riches.
- La signature de seulement 15 DIPC (sur 22) indique bien les difficultés familiales dans lesquelles près d'un tiers des jeunes sont inscrits.
- L'organisation d'un repas de fin d'année civile s'est concrétisée par un repas au restaurant, alors que celui de fin d'année scolaire a pris la forme d'une fête d'été où les différents partenaires sont aussi invités autour d'un barbecue (le cabinet infirmier de Mmes RODRIGUEZ et BOUABDELLAH, le cabinet médical des docteurs CHIBRARD, LY PENG et ROSATY, la pharmacie LA ROSERAIE, les centres sociaux de SOUS PAULAT et LA MAISON POUR TOUS, le Football Club Ondaine Firminy, le service social de la municipalité de Firminy ainsi que des partenaires plus à l'interne : équipe de prévention de Firminy, équipe d'AEMO de l'ondaine).

4. Projets et perspectives

La signature du CPOM a défini les grandes lignes des attendus du cahier des charges et depuis fin mai nous nous sommes engagés dans un travail de réflexion sur l'évolution du projet. Il s'agit de revisiter le fonctionnement et la structuration de l'accompagnement au quotidien. D'une part en pensant (revisitant) la vie quotidienne « entre 4 murs » dont l'ensemble du fonctionnement, est adossée à un travail éducatif. D'autre part en articulant, en déclinant auprès de chaque jeune accueilli un travail basé sur 4 axes de préoccupation que sont la santé, la vie quotidienne, l'insertion, le rapport à la loi. Par ailleurs, il s'est agi de penser l'extension de l'accompagnement de 6 à 10 jeunes en intégrant la possibilité d'articuler hébergement individuel et collectif.

Enfin, comment ne pas se paraphraser d'une année sur l'autre mais toutefois rappeler qu'un accueil d'urgence par la disparité des situations à traiter, par le fait que le plus souvent l'accueil signe les limites, d'un, voire de plusieurs autres lieux spécialisés, par la souffrance des jeunes font, de ce type de foyer, un lieu sensible et exigeant sur les questions de protection de l'enfance.

Ainsi admission, accueil, évaluation, orientation, relation avec les familles, gestion des phénomènes des violences et bientraitance sont au centre de nos préoccupations et d'un parcours jalonné (structuré par des étapes institutionnelles, comme autant de moments clefs dans l'accompagnement de ces jeunes.

Mais à cette dimension contenante, il est aussi bien nécessaire d'articuler un contenu. C'est le travail au quotidien de l'équipe éducative qui recherche et construit les actions comme autant de séquences de vie rattachées à la situation du jeune. Pour cela, il est nécessaire de partir de la compréhension de la situation, de ce qu'il nous est dit, de formuler des hypothèses, de les soumettre aux collègues, à l'équipe pluridisciplinaire, souvent aux partenaires, pour en envisager, après le sens, l'effectivité (penser un accompagnement dans le quartier de son enfance, prendre le bus pour préparer le voyage de demain, permettre à un jeune l'apprentissage de son permis..., mais aussi favoriser des moments

de vie plus informels (soutenir les verts...mêmes à Firminy on reste chauvin, allez au hammam, organiser une sortie à Peaugres,...).

Les perspectives vont donc du côté de l'évolution du projet, de l'évaluation de nos processus institutionnels au sens de la loi de 2002, de nos pratiques au quotidien au sens du travail clinique mené par nos métiers, de l'articulation des contraintes et de notre mission que nous avons redéfinie ainsi en 2013.

« Entr'Acte a pour mission d'accueillir des adolescent(e)(s) de 14 à 18 ans et de mettre en œuvre un Projet Educatif Personnalisé pour chacun d'eux. Celui-ci s'appuie sur des éléments préexistants et/ou sur un diagnostic (socio-éducatif, psychologique, scolaire/professionnel et médical) établi par l'équipe pluridisciplinaire. Il est aussi recherché une compréhension des enjeux personnels et familiaux au regard des éléments recueillis. L'observation du jeune et l'évaluation que nous pouvons réaliser au travers des actes de la vie quotidienne permettent d'appréhender la faisabilité de son projet. L'adaptation du projet vise la construction d'un parcours offrant les étapes nécessaires à l'évolution du jeune. L'appréciation régulière de la situation doit permettre un travail avec le jeune, ses parents et les différents partenaires pour aboutir à une proposition d'orientation »

ITINERANCE

Chef de Service Educatif : Mustapha ABDECHAKOUR

1. Présentation succincte de l'établissement

Le CER « Itinérance », créé en 2002, travaille sur la dimension de la rupture avec le milieu ordinaire, cela dans une perspective éducative. Il s'agit, grâce à cette rupture, de permettre aux jeunes délinquants, relevant de l'ordonnance de 45, exclus des circuits de la socialisation que sont la famille, l'école, l'emploi et la citoyenneté.

Tout au long de leur placement, les jeunes sont impliqués dans des actions avec une logique « d'œuvrer pour les autres sans contrepartie financière » auprès d'associations intervenant dans des domaines caritatifs ou environnementaux. La finalité de ces actions vise le partage des valeurs collectives, le plaisir d'appartenir à un groupe, le « sentiment d'utilité » et in fine, la question de la place de chacun dans la société.

Capacité : 6 jeunes de 14 à 17,5 ans (Mixte).

Lieu d'accueil : Maison de Villars (Loire), 26 rue Michard.

Les objectifs généraux :

L'aide à la compréhension de la décision pénale de placement prise dans le cadre de l'ordonnance de 45 par le magistrat et qui s'impose au jeune sans chercher son adhésion ni celle de ses parents.

Le besoin de contenance : nous avons choisi de conduire les jeunes vers de l'ouverture au monde et des rencontres, ce qui semble ne pas rimer avec l'idée de contenir. L'effet de surprise et l'inattendu ont pour objectif de « déstabiliser » les jeunes à partir de rencontres et d'une confrontation aux autres dans un espace « socialisé ». Nous entraînons les jeunes en dehors de leur territoire ou lieu d'identification qui les ont conduits jusqu'au C.E.R.

C'est donc l'accompagnement éducatif qui par sa permanence devient contenant. Paradoxalement, notre organisation se veut souple avec des supports pédagogiques divers. Les modalités d'affiliation au groupe sont différentes car le groupe est petit (maximum 6 jeunes). Il permet de partager des choses, de créer de la confiance, de l'intime.

L'accueil de jeunes placés par les magistrats se fait par session (deux par an) pour 6 jeunes âgés de 14 à 17ans et ½. Mais sur une année civile c'est potentiellement trois sessions qui se croisent du fait même des dates de démarrage qui se font en N-1.

Le projet d'itinérance se décline en trois phases :

- Une période d'accueil et d'observation et surtout de rupture sur l'extérieur d'une durée de cinq semaines.

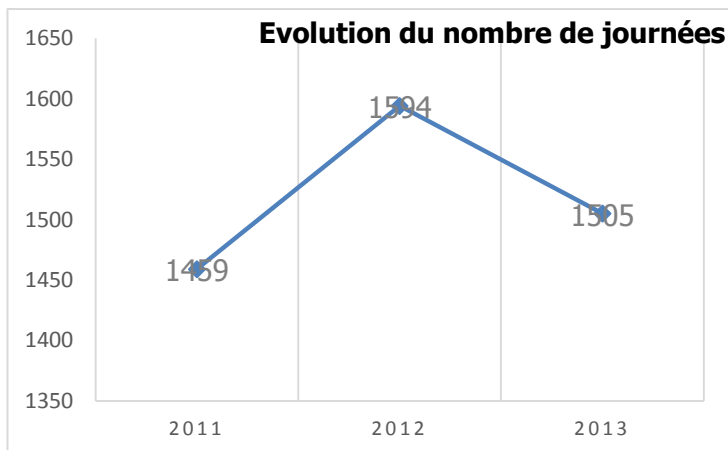
L'installation dans la maison à Villars se fait à l'issue de la rupture avec l'enchaînement de deux autres périodes :

- Une période dit d'individualisation du projet du jeune d'une durée de dix semaines
- Une période d'autonomisation d'environ cinq à six semaines.

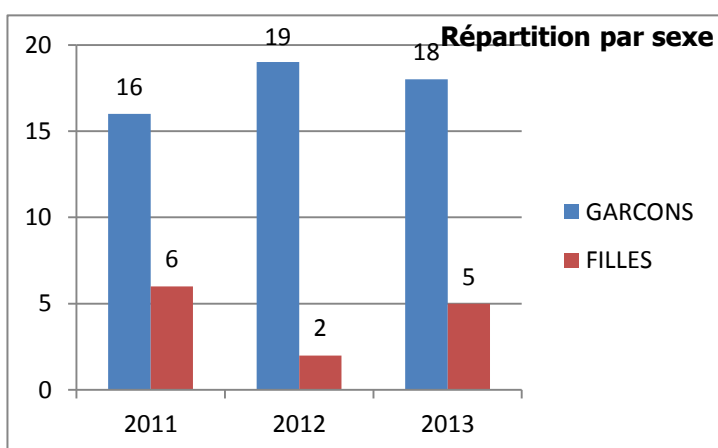
Modalité de prise en charge :

Itinérance est un internat avec une ouverture de 293 jours par an, sous la forme de 2 sessions. La durée du placement des jeunes est limitée à la durée non renouvelable, de la session soit, 4 mois et 3 semaines.

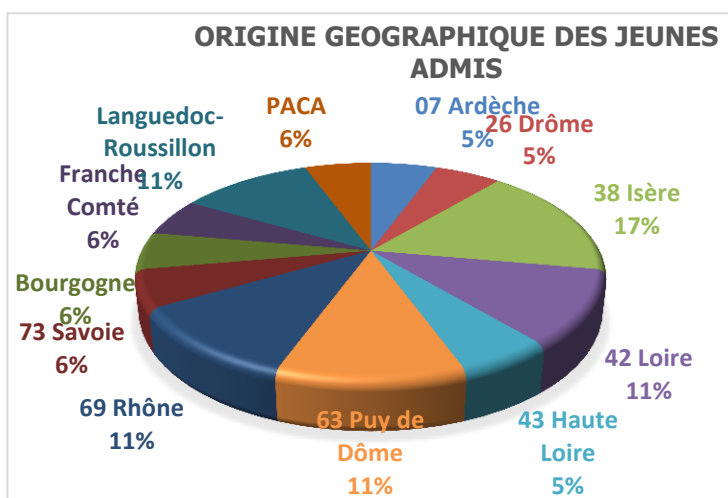
2. Analyse de l'activité



ITINERANCE a réalisé 1505 journées en 2013 pour un taux d'occupation de 85,61% au lieu de 90% du fait de plusieurs mainlevées et une difficulté au démarrage de la session de septembre, pour compléter l'effectif de 6 jeunes.



Malgré l'accueil de 23 jeunes différents en 2013, l'activité est donc en baisse de 77 journées. La majorité des jeunes accueillis étaient âgés de 15 ans. Leur profil reste en conformité avec le cahier des charges des CER. Ils sont pour la plupart des délinquants réitérant. A noter que 3 jeunes sortaient d'incarcération, 2 d'entre eux avaient déjà fait l'objet d'un placement en CER ou en CEF.



Nombre de demandes d'admission : parmi les 124 demandes formelles dont Itinérance a été destinataire, nous en comptons 57 émanant de la région Centre Est contre 67 demandes hors région. Les trois principaux motifs de candidatures sont :

- Un besoin de rupture avec le milieu environnemental de vie (famille, quartier) pour 60% des demandes
- Une alternative à l'incarcération : 14% des demandes.
- Un échec du placement précédent : 8% des demandes.

3/ Eléments forts de l'année écoulée

En conformité avec le projet, les deux sessions ont été mixtes. Dans le cadre de notre projet d'utilité sociale, en collaboration avec les bénévoles de l'association «Citoyen solidaire 42», nous avons travaillé à la réalisation d'une maison « DOMUS » et de trois toilettes sèches. Ces constructions sont destinées à être installées sur un terrain accueillant une communauté ROM.

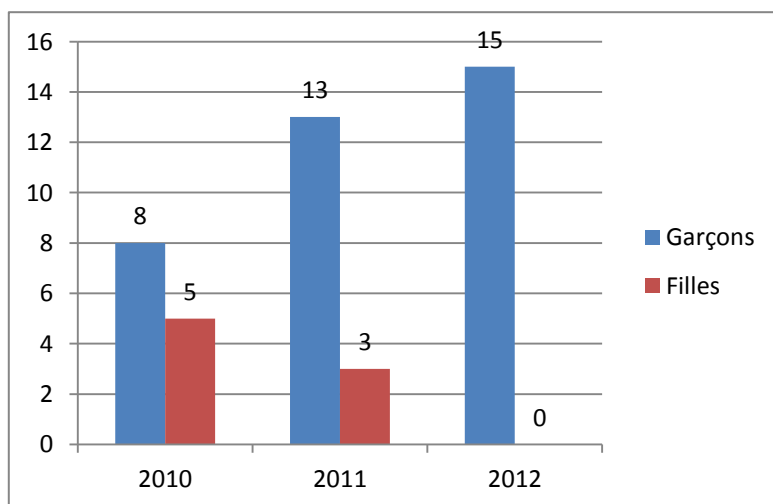
L'année 2013 a été marquée par la mission d'inspection conduite par les services de la PJJ. Une inspection qui a commencé le 27 mai et qui a concerné tous les salariés ainsi que la Direction Générale et le Président de l'Association pour se terminer le 4 juillet avec la consultation des dossiers des jeunes de la session 23. Le rapport de l'inspection PJJ prévu pour le 29 juillet 2013, a été rendu le 19 novembre 2013. Ce retard n'a pas manqué de générer une certaine inquiétude à tous les niveaux de notre organisation. Néanmoins, le rapport enfin arrivé, met en avant la qualité d'investissement et l'engagement sans faille de l'ensemble des acteurs (Association et salariés). Aucune faute n'a été retenue, mais des préconisations ont été proposées pour améliorer la mission de service public qui nous est dévolue.

Autre constat : une forme d'usure des professionnels dans l'accompagnement de ce public spécifique. Depuis la session 22, nous notons un accroissement des arrêts maladie avec des durées allant de 15 jours à plus de 4 mois chez les mêmes éducateurs. En termes de gestion des ressources humaines, au-delà du Pôle Spécifique pour Adolescents, l'association va mettre en œuvre un plan d'accompagnement des salariés pour faciliter la mobilité des professionnels.

Autres constats identifiés lors des deux dernières sessions :

- nous n'avons cessé de réaffirmer qu'une préparation des jeunes à ce placement par les référents éducatif PJJ est un incontournable. Nous avons repéré dans 4 situations (2 par session) que les fils rouges n'investissaient pas le projet du placement, ce qui a conduit pour ces jeunes à une absence totale de solution ou de perspective à la fin des sessions. Ainsi, la situation particulière d'une jeune fille qui commettait des fugues à répétition et qui a fait l'objet de nombreux rapports d'incidents aux magistrats, des dépôts de plainte, nous a conduit à nous interroger une nouvelle fois sur comment le placement en CER est perçu par nos partenaires. Aucune solution n'a pu être trouvée face aux actes posés ce qui a conduit les éducateurs à une situation d'impuissance. A partir de ce constat la gestion de la session fut compliquée avec plusieurs arrêts de travail simultanés.

- Autre difficulté : des problèmes à constituer un effectif de 6 jeunes pendant la période d'été. La liste des jeunes pressentis et celle des jeunes accueillis est différente. Les jeunes retenus initialement connaissent d'autres orientations. Nous restons dans la période avant le démarrage de la session, tributaires de candidatures très compliquées ne s'inscrivant pas forcément dans notre projet de fonctionnement. Cette situation impacte à chaque fois la constitution du groupe en termes d'homogénéité. Nous accueillons par défaut des candidatures qui sur le plan collectif sont parfois impossibles à gérer avec les moyens en notre possession.



- Des sessions où règnent parfois un climat de violence permanent sur les personnes et les biens. Ainsi pour la session 23, nous avons demandé 4 mainlevées de placement et 3 des jeunes ont fait l'objet d'une incarcération du fait de leur dossier pénal.

4/ Projets et perspectives

Les projets prioritaires pour Itinérance ont deux axes avec dans un premier temps :

- 1) Le travail de réécriture du projet d'établissement «ITINERANCE II ». Nous avons prévu de nous faire accompagner dans cet exercice par le CREA Rhône-Alpes. L'objectif étant de se tourner vers une pratique d'accompagnement qui se rapprocherait plus du fonctionnement classique des CER.
- 2) Pour ce faire, il est impératif que nous déménagions de la maison de Villars. Sa configuration avec plusieurs étages n'est pas adaptée à l'accueil de public². Sa situation géographique trop proche des transports en commun et de Saint Etienne, est difficilement compatible avec une logique de rupture et d'éloignement.

Dans « ITINERANCE II », notre Projet d'Utilité Sociale est porté avec la même finalité autour d'une utilité à l'autre, mais avec un support plus accessible et réactif à nos besoins.

Perspectives

- Développement d'un partenariat avec le parc du Pilat pour l'entretien des bois.
- Prise en compte du phénomène d'usure des éducateurs présents depuis la création du CER.
- Travail de rapprochement avec la PJJ, le parquet, les services de police en vue d'un fonctionnement en conformité avec les exigences de ces partenaires (procédures d'information).

²Préconisations inspections PJJ/Nov. 2013.

SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

Chefs de Service Educatif :
Véronique GIRARD - Secteur GIER
Michel TIXIER – Secteur SAINTETIENNE
Aïda LAUDICINA – Secteur ONDAINE/FOREZ - POLE TECHNIQUE EDUCATIF

Le Service de Prévention Spécialisée a pour objet de mener une action éducative auprès de jeunes en voie de marginalisation, en situation de souffrance d'origine sociale, ou déjà en situation de rupture avec les structures institutionnelles classiques.

La prévention spécialisée se distingue d'une prévention naturelle proposée par les mouvements d'éducation populaire (culturel, sportif, etc.). Ce qui la spécialise, c'est donc un mode d'intervention susceptible d'agir sur un individu, un groupe puis sur un quartier. Elle se distingue aussi de l'action éducative en milieu ouvert par l'absence de mandat nominatif et le respect de l'anonymat ce qui créent les conditions d'une offre relationnelle de confiance sur le territoire d'intervention des « éducateurs de rue ». L'action de la prévention spécialisée ne peut se concevoir isolément. Elle doit se combiner aux autres partenaires et s'inscrire dans les dispositifs de la politique de la ville, comme un acteur du développement local.

1. Présentation générale du service

Le service de Prévention Spécialisée, rattaché au Pôle Spécifique pour Adolescents est réparti sur 3 secteurs sur la base de Contrats d'Intervention Territorialisés, conformément à la convention qui lie le service au Conseil Général.

SECTEUR SAINT-ETIENNE : Montreynaud – Quartiers Sud-Est – Crêt de Roch/Le Soleil – Terrenoire-Monthieu

SECTEUR GIER :

Gier Sud : St Chamond – L'Horme – St Paul en Jarez

Gier Nord : La Gd Croix - Lorette – Rive de Gier

SECTEUR ONDAINE/FOREZ : Firminy – Unieux – Andrézieux

POLE TECHNIQUE (rattaché au secteur Ondaine/Forez) : Loire Sud

2. Les modes d'action

- Le travail de rue et la présence sociale sous la forme d'un « Aller vers ».
- L'accueil des publics dans un local : situé à proximité des lieux ciblés par l'intervention, le local permet de recevoir les jeunes et de répondre à leurs demandes, tout en préservant l'aspect confidentiel de la rencontre. Ces deux modes d'actions restent le vecteur principal de la rencontre avec les jeunes.
Néanmoins, la phase d'implantation d'une équipe peut faire varier en fonction de l'environnement social et du contexte de cette implantation. En effet, le réseau, la connaissance par les partenaires (Assistants sociales, Education Nationale, Famille,...) des actions du service facilitent le maillage partenarial et la continuité des accompagnements des jeunes et de leur famille.
- L'accompagnement éducatif et social : les travailleurs sociaux de chaque secteur mettent en œuvre des actions éducatives individuelles et collectives (insertion professionnelle, justice, logement, difficultés familiales, problèmes administratifs, soutien psychologique, etc.), parfois en partenariat, évaluées et réactualisées régulièrement, à chaque fois, en référence au projet de service.
- Le travail en réseau et le développement social local : mailler le partenariat sur un territoire donné est une des habilités professionnelles des éducateurs de terrain. Le souci d'agir en faveur d'un public cible dans son milieu de vie sur un territoire engage de fait une réflexion collective, un engagement partagé entre les acteurs éducatifs et sociaux et les jeunes. Pour soutenir les jeunes et leurs familles il est nécessaire de trouver le temps et l'espace d'un dialogue ouvert sur les pratiques. Pour tous, il

convient de comprendre les enjeux de l'environnement social dans lequel le public évolue. C'est en cela que la dynamique partenariale, est une priorité de la prévention spécialisée Sauvegarde42. Par nos capacités de mettre en lien les publics et les institutions, par le souci de créer des actions en allant au-devant des publics et des partenaires potentiels nous œuvrons à un mieux-être individuels et collectifs sur les secteurs.

3. Analyse de l'activité

L'accompagnement éducatif et social constitue « le faire avec » dominant des éducateurs auprès des jeunes. Ce mouvement effectué avec le jeune vers un ou des objectifs fixés en commun inscrit un engagement dans la durée mais qui passe par 4 étapes :

* la première demande explicite des jeunes est souvent utilitaire. La confiance doit se gagner. Les premières réponses aux demandes, ne suffisent pas en soi, mais elles posent les jalons d'une exploration partagée de la relation d'aide librement consentie.

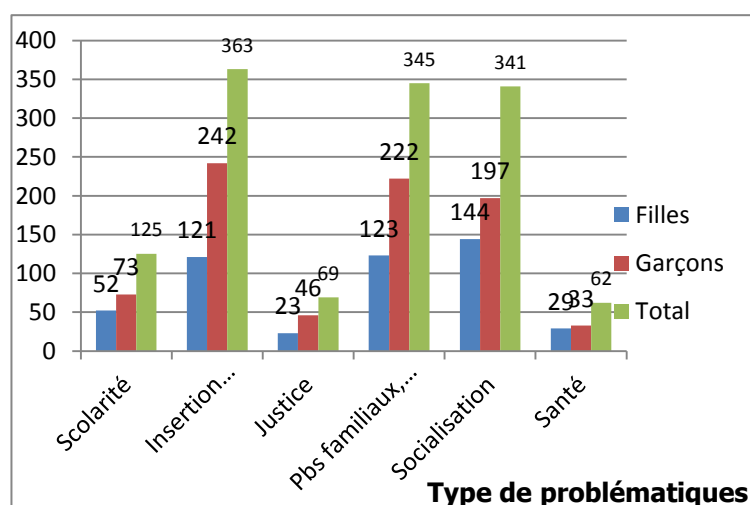
* Pour beaucoup, les éducateurs sont des facilitateurs de lien entre eux et les institutions et un relais vers les dispositifs de droit commun.

* Pour quelques-uns, l'accompagnement éducatif est terminé mais le soutien ponctuel, comme la bienveillance des éducateurs rassurent.

* Pour certains d'entre eux, nos relations se limitent à des rencontres dans leur espace qu'est la rue.

Ces jeunes nous connaissent et nous interpellent, sans forcément parvenir à se déplacer au local et sans avoir de demandes précises. Pour autant, notre présence régulière et l'écoute que nous leur apportons participe au maintien du lien social. Même si ces liens sont quelquefois fragile, ils pourront conduire, pour certains, et à plus long terme à un accompagnement.

Pour ce qui concerne l'accompagnement éducatif, la prise en compte des problématiques est plus globale et plus complexe et généralement assez longue.



liées à un sentiment de vulnérabilité dès lors qu'ils doivent réaliser des démarches personnelles à l'extérieur de leur milieu de vie.

Plus de 2100 jeunes sont connus par l'ensemble des équipes. Parmi tous ces jeunes connus, **1305 Jeunes** ont rencontré les éducateurs et profiter d'une relation éducative. **59%** ont bénéficié d'une aide ponctuelle et **17%** d'actions collectives. Les **24% restant** (318 jeunes) ont eu pour leur part un accompagnement éducatif plus soutenu.

879 garçons – 426 filles (33%)

Aides ponctuelles

Garçons : 537

Filles : 234

Actions collectives

Garçons : 140

Filles : 76

Accompagnements éducatifs

Garçons : 202

Filles : 116

Les problématiques rencontrées sont multiples et complexes (problèmes familiaux, souffrance psychologique, dépendance, comportement à risques...) et émergent au fur et à mesure que la relation de confiance s'établit.

Les jeunes qui sollicitent un accompagnement éducatif, ont souvent peu confiance en eux, un réseau social réduit au quartier ou à la commune. Cette réalité rend compte de leurs difficultés à agir dans un environnement inconnu et complexe. Leurs demandes d'accompagnement sont souvent

Des demandes concernant des problèmes matériels sont en augmentation et certaines de ces situations de grandes fragilités économiques peuvent conduire certains pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes à s'engager dans des circuits délinquants avec un risque de marginalisation.

L'augmentation de la pauvreté des familles sur les secteurs d'intervention des équipes affecte les liens et les dynamiques sociales et conduit à une relative insécurité quand elle se prolonge dans le temps. Cette précarité vécue de manière permanente par une frange non négligeable du public jeune accompagné par les équipes lorsqu'elle affecte plusieurs domaines de l'existence (social, familial, professionnel, santé,...) augmente les risques d'exclusion sociale à long terme. La présence et la disponibilité des éducateurs de prévention spécialisée visent à instaurer sur les secteurs les conditions de la relation éducative et d'aide qui conditionnera l'agir librement consenti.

Les mobilités réduites d'une frange du public se traduit par un relatif enfermement de certains jeunes en difficultés sur des territoires et dans des lieux bien repérés. Ces jeunes sans qualification n'ont pas de réels moyens pour se déplacer, ils sont les premiers touchés par les bouleversements de la modernité : allongements des parcours quotidiens pour accéder à l'emploi.

Les jeunes vivent cela avec lucidité, ils considèrent l'extérieur comme relativement hostile, semblent accepter ou adhérer au schéma de l'exclusion en « surinvestissant » l'espace public du quartier. Le quartier est le lieu où ils se retrouvent entre eux, le désœuvrement les y ancre et le quartier constitue un refuge où tout est autorisé, un lieu de repli, d'enfermement. De fait, leur accès aux relations sociales est limité voire inexistant.

Sur 1305 Jeunes ayant rencontré un éducateur, la tranche d'âge majoritaire reste les 17/21 ans. Toutefois, la proportion par tranche d'âge est similaire. Dit autrement, si les filles sont moins nombreuses, la proportion des problématiques par tranche d'âge est aujourd'hui quasiment identique.

879 garçons – 426 filles (33%)

Filles

12/16 ans : 89 (21%)

17/18 ans : 112 (26%)

19/21 ans : 141 (33%)

22/25 ans : 84 (20%)

Garçons

12/16 ans : 187 (21%)

17/18 ans : 205 (23%)

19/21 ans : 311 (36%)

22/25 ans : 176 (20%)

Plusieurs lectures pour ces statistiques sont possibles :

- En nombre les 17/21 ans sont les plus accompagnés (59% de filles et 59% de garçons)

- Les accompagnements qui relèvent de problématiques de scolarité et de formation (12/18 ans) représentent près de la moitié de notre public (47% pour les filles et 44% pour les garçons)

- Les problématiques d'insertion professionnelle et plus généralement d'insertion sociale (accès au logement, mobilité, etc...) restent majoritaires (55% pour les filles et 56% pour les garçons).

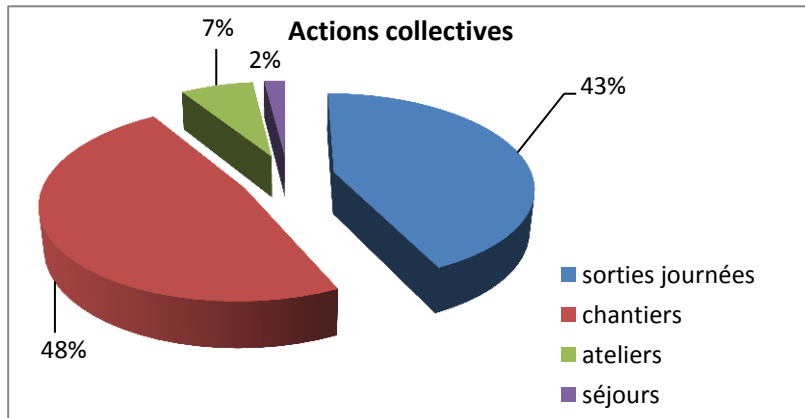
Moins visibles que les garçons, les filles représentent un public avec lequel les équipes travaillent plus souvent. Ici, le travail de rue présente moins d'efficacité, l'approche est plus lente et plus minutieuse en terme de confiance et nécessite alors un travail "en réseau".

La plupart d'entre elles sont majeures et prennent contact accompagnées souvent par une copine. Les situations sociales sont souvent plus dégradées et les demandes d'accompagnement plus souvent une demande d'aide d'urgence. La mixité des équipes est, dans ce domaine, un atout non négligeable.

Les équipes éducatives essayent de limiter les effets destructeurs de cet enclavement en créant des situations d'ouverture sociale, culturelle et professionnelle : sorties journées, séjours, accompagnement dans la recherche de stage, d'emploi, (saisonnier, intérimaire, CDI...), chantiers,

quartiers propres... Toutes ces actions sont autant de contacts avec l'extérieur. Le support utilisé n'est jamais envisagé comme une finalité mais bien comme un moyen de créer une relation de confiance et de faire émerger ou progresser l'action éducative. Avec les plus jeunes, l'action collective semble être le moyen le plus attractif et le plus ludique pour instaurer la confiance nécessaire à la relation. Mais, c'est aussi, et quel que soit l'âge, un moyen de travailler les questions de socialisation, du savoir-être avec ces jeunes dont les repères et références sociales sont souvent inexistantes

3. Actions collectives :



Chaque année, les actions collectives représentent environ 1/3 du travail des équipes avec majoritairement des chantiers éducatifs auprès des plus de 16 ans (mixte) :

- chantiers buffet, installation de forum avec Pôle Emploi, « réaménagement d'un espace public » sur le territoire des jeunes. Les autres « activités de loisirs » (sport, cultures) prennent une part importante dans le

renforcement du lien et de la relation.

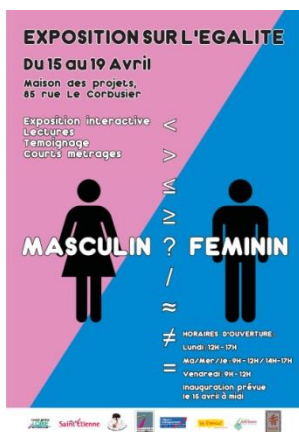
Le public féminin est assez présent sur ces actions (29% à 42% selon le type de chantiers). Les projets spécifiques et les ateliers intéressent plus particulièrement les jeunes filles même si cette année, nous avons pu constater un rééquilibrage. Ce travail avec des groupes définis participe à l'établissement d'un vrai rapport de confiance. Parallèlement, nous constatons que sur les sorties journées les jeunes garçons sont très réceptifs aux activités proposées : VTT, piscine, foot, soccer, bowling et billard...

Le sport est un outil pertinent pour renforcer le lien social, l'échange entre les éducateurs et les jeunes, la socialisation, l'accès aux structures de droit commun, le travail sur le groupe...

- Atelier Sport en salle avec des jeunes des différents sous quartiers du territoire.
- Stage Full-social : 4 jours avec quelques jeunes de quartiers stéphanois

Par ailleurs, chaque équipe développe une ou plusieurs actions spécifiques. Pour exemples :

- cette exposition, fruit d'une réflexion d'un collectif d'associations des quartiers Sud-est de Saint-Étienne, après avoir constaté auprès des jeunes accompagnés qu'en matière d'égalité Homme-Femme, il y avait une réflexion à faire.



Le but de cette action a été de sensibiliser les habitants de tous âges, directement ou à travers les structures implantées sur les quartiers Sud-est, à l'égalité des sexes.

A travers des panneaux, des vidéos, des jouets, des lectures..., l'exposition montrait comment malgré nous, la société nous conditionne déjà tout petit et comment ensuite au fil de la vie des carcans se mettent en place imposant aux femmes et aux hommes des métiers, des sports, des activités culturelles différentes.

Le choix du collectif s'est porté sur la réalisation d'une exposition ludique et accessible au plus grand nombre, aménagée en trois espaces : la petite enfance, l'adolescence, l'âge adulte et le 3ème âge

Ouverte aux habitants et aux partenaires du quartier du 15 au 19 avril 2013, elle a accueillie plus de 250 habitants du quartier.

Actuellement, cette exposition trouve sa place dans les différentes associations stéphanoises et sera présentée le 08 mars 2014 lors de la journée des droits de la femme.

- un chantier éducatif : aménagement et graph

Dans le cadre des chantiers éducatifs développés auprès des jeunes adultes loin de l'emploi du quartier de Montchovet, l'embellissement de la façade de l'ancien gymnase donnant sur le nouveau city stade a été encadré par un graphiste professionnel et un éducateur spécialisé de l'équipe.

L'investissement du groupe de jeunes a été important tant au niveau du respect du cadre, des consignes. Les jeunes ont été sensibles à la passion et au savoir transmis par le graphiste. De ce fait, l'ambiance durant tout le chantier a été au travail et a favorisé l'émergence des compétences des jeunes.

Ce graph à la fois coloré et ludique a été très bien accepté par l'ensemble des habitants. Les jeunes ont alors été félicités et valorisés. Aujourd'hui, ce graph ainsi que les alentours est bien respecté et montre la capacité des jeunes à s'investir.

- Une action « Sécurité routière »

Une action multi-partenariale conduite avec le soutien financier du Conseil Général et la ville de St-Etienne. « Changer ses habitudes » a rassemblé 200 collégiens (classe de 4^o et 3), une centaine de personnes (jeunes et habitants du quartier) sur deux représentations théâtrales « Whisky-coma » suivies d'un débat riche. Un débat organisé avec une trentaine de jeunes de plus de 16 ans et la Mutuelle des Motards au sein du Centre social. Une action avec les classes de 6^o et la STAS sur les risques et dangers de la route, sur le comportement citoyen...

- Challenge Foot quartiers :

Une action pérenne qui a rassemblé 10 équipes de 8 joueurs issus des quartiers de St Etienne et de sa couronne pour disputer un tournoi de foot basé sur le fair-play. Ce tournoi s'est réalisé avec le soutien de plusieurs partenaires (STAS, Mairie de St Etienne,...). Lors d'une réception dans les salons de la mairie, toutes les équipes se sont vues remettre une récompense, pour leur participation, leur engagement et leur investissement. Même si cela n'est pas le but de cette action, un jeune joueur de Terrenoire a rejoint un centre de formation professionnel depuis Aout 2013.

Sans être exhaustif, voici quelques éléments forts et d'analyse par territoire d'implantation

Gier Nord (Rive de Gier, Lorette, La Gd Croix)

- L'équipe éducative accompagne majoritairement des jeunes éloignés de l'emploi (39%) et en difficulté scolaire (27%). Comme en 2012, ces deux problématiques émergent et ont un impact fort sur la problématique familiale également prégnante (tension intra familiale, incompréhension des générations, précarité socio-économique ...).

- Les jeunes rencontrés sont également éloignés des critères d'employabilités, l'équipe travaille sur les aptitudes, les règles, le vivre ensemble en équipe, les droits et devoirs, le savoir être... De plus certains jeunes ont des difficultés à s'inscrire dans un parcours de formation qualifiante, ou sur des remises à niveau. L'inscription sur des contrats aidés permet à des jeunes une certaine dynamique, une mise en mouvement qui à terme, ne débouchant pas sur un emploi pérenne, s'essouffle rapidement.



- Les jeunes collégiens accompagnés sont en difficulté avec l'école : fréquemment exclus de cours, volontairement absents, retard sur les apprentissages, perturbateur lors des enseignements allant jusqu'à des comportements agressifs envers les professeurs et leurs camarades.

- Durant l'année 2013, les situations de « mal être » des jeunes se sont s'amplifiées. La problématique « santé » est en augmentation (21%). Les accompagnements vers des structures spécialisées se multiplient et les demandes à venir sont en nombre (CSAPA, CMP, RDV psychiatre ...). La démarche vers une structure de soins demande une mobilisation du jeune sur la durée ou la disponibilité des éducateurs est majeure.
- Le maillage des professionnels intervenants sur le territoire reste fort. L'équipe éducative à régulièrement des temps de travail à partir de situations individuelles avec les travailleurs sociaux de l'éducation nationale, PVS, PJJ, SPIP, MLJ, ASAS, AMAVIE. Ponctuellement d'autres intervenants sont également sollicités en lien avec les situations rencontrés. A partir d'activités, de séjour, de présence sociale ou lors d'évènement, le partenariat avec les structures d'éducation populaire se construit au quotidien.

Gier Sud (St Chamond, L'Horme, St Paul en Jarez)

- Sur le territoire de Saint-Chamond, de manière générale, nous notons une forte baisse, voire une absence des Comités de Travailleurs Sociaux. Néanmoins, des actions partenariales localisées se sont mises en place en 2013. Le quartier de Saint Julien a connu une importante réhabilitation, pour laquelle les jeunes se sont sentis mis à l'écart. Le quartier du Creux a été l'objet de deux évènements importants au cours de l'année : l'ouverture d'un « Café Social » et la poursuite de la réhabilitation, sous forme de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, de la zone dite du « Labyrinthe ». L'équipe de Prévention Spécialisée s'est impliquée dans ces deux évènements : d'une part dans le cadre d'un important partenariat (Centre Social, CAF, DVS, Mairie, Etat...) et d'autre part auprès des jeunes du quartier tant au niveau de l'information que dans la réalisation opérationnelle des travaux (par le biais de chantiers éducatifs avec l'association intermédiaire « SOS Petits Boulots »). Le quartier de Fonsala a été fragilisé par les difficultés que traverse le Centre Social. La réflexion partenariale en centre-ville sur la question de la laïcité nous a amené cette année à participer à des temps de formation dans le but de nourrir notre pratique.
- Quel que soit le quartier de l'Horme, nous observons une forte présence de jeunes sur l'espace public. Les regroupements génèrent parfois quelques tensions avec les habitants, toutefois, ils n'empêchent pas la relation éducative avec l'équipe lors du travail de rue.
- Afin d'accroître notre présence sur la commune de Saint-Paul-en-Jarez, une permanence hebdomadaire a été mise en place sur le quartier des Pins, un bilan devra être fait en 2014 pour évaluer l'opportunité de cette instance. Nos passages réguliers mettent en lumière une certaine disparité du public liée à la spécificité géographique de la commune et à des facteurs d'ordre sociologique.

Ondaine (Firminy, Unieux)

- Le départ de deux des trois éducateurs a obligé à une réorganisation du travail et de l'intervention sur Firminy et Unieux.
- L'année écoulée se caractérise par une baisse des accompagnements éducatifs individualisés. Cette baisse correspond à une fin d'accompagnement de jeunes âgés de plus de 21 ans. Les 18/21 ans sont encore cette année le public qui demande le plus un accompagnement individualisé.
- Prédominance de la thématique « soutien à l'insertion professionnelle » mais aussi sociale dans les accompagnements des jeunes du territoire- Firminy-Unieux âgé de plus de 17 ans. La forte augmentation des demandes de travail de leur part a mobilisé l'équipe dans le soutien de leurs démarches auprès d'associations intermédiaires, ou d'emplois saisonniers en partenariat avec la mission locale. Les jeunes accompagnés sur les secteurs de Firminy et d'Unieux ont du mal à sortir des frontières de la commune pour rechercher du travail, cette faible mobilité est déjà présente dans le choix d'une filière sur les lycées de secteur.

- Augmentation des problématiques liées à des pressions de l'environnement social et familial où la confiance en soi du jeune est fortement attaquée. L'augmentation du nombre de jeunes filles âgées de 17 à 20 ans accompagné qui interpelle l'équipe sur des questions identitaires, culturelles et culturelles nous amène à travailler avec elles les questions de religiosité, d'ouverture et de fermeture dans les relations. Nous nous fixons comme objectif de maintenir les liens à ce public, en restant ouvert à la construction de projets. Le « projet regardes-moi, regards de moi » rédigé en 2012, à partir de comportements inquiétants de certaines jeunes filles sur l'espace public, reste d'actualité.
- L'équipe observe sur le territoire de Firminy, la montée d'une certaine forme d'intolérance. La probable radicalisation de certains jeunes dont la visibilité sur l'espace public est marquée (groupe présent le jeudi matin sur le terrain de foot, ...) amène des échanges de plus en plus empreint d'inquiétudes autant chez les jeunes, que chez les professionnels. Les relations entre les filles et les garçons sont également plus difficiles à cause ou malgré le développement des réseaux sociaux. Des questions qui ont attirés à l'identité, à la culture et aux échanges interculturels nous sont posées. Si les questions identitaires que se posent de nombreux jeunes sont complexes, les échanges et les débats sont possibles.
- Sur Unieux, le centre-ville reste le lieu privilégié des rencontres entre jeunes. Des situations d'enfermement et d'isolement social sont repérées. L'équipe reste vigilante sur ces situations de repli. Le maillage partenarial entre les services sociaux, le service jeunesse de la Ville et l'équipe est de qualité et permet de prévenir les situations de rupture.

Forez (Andrézieux)

- Développement d'un travail en partenariat avec le collège en faveur des jeunes collégiens en risque de décrochage.
- Prédominance du soutien éducatif sur la thématique insertion professionnelle mais aussi sociale.
- Lien avec la mission locale et les associations et entreprises intermédiaires. Augmentation des demandes de travail de la part des jeunes. Les chantiers éducatifs, comme les associations intermédiaires et les agences intérimaires rendent un service non négligeable aux jeunes habitants du territoire en leur facilitant l'accès au travail.
- Près de dix jeunes sont accompagnés dans leurs démarches administratives en lien avec la santé mentale.
- 29 actions collectives ont été réalisées en faveur de 114 jeunes (Tournoi Revelli, sorties ASSE, actions collectives en partenariat avec le collège, chantiers éducatifs, sorties découvertes sportives et culturelles,... Les chantiers éducatifs représentent la part la plus importante de nos actions collectives développées sur le territoire en faveur des 16/21 ans. 1732 heures de chantier éducatifs (1445 heures cofinancées Conseil Général/Ville plus une convention de 300 heures financées par la ville) ont bénéficiés à 56 jeunes (25 filles et 31 garçons) de la commune d'Andrézieux-Bouthéon. Dans ce cadre l'équipe a accompagné 24 jeunes, orienté près d'une dizaine de jeunes en lien avec la mission locale pour les chantiers d'été. : 3 chantiers éducatifs collectifs ont été réalisés et encadrés par l'équipe (mai/juillet/octobre), 4 chantiers individuels de 60 heures sur 3 semaines dans un des services de la commune (souvent le centre technique municipal), le chantier de distribution de l'envol de mars à novembre, le chantier du forum « En route vers l'Emploi », le chantier de la fête du bord de Loire, la fête de la courge... Les chantiers éducatifs pilotés par la Ville, sont co-organisés avec l'équipe de prévention spécialisée.
- Les repas partagés ont été mis en place à la demande d'un public jeune assez isolé. Ces temps de partage et d'échange autour d'un repas où chacun mets la main à la pâte ou prépare un met nous permet de créer de la convivialité et du lien entre des personnes qui ont des difficultés à entrer en relation. C'est de ce groupe qu'a émergé cette année le projet de jardin partagé.

- L'équipe composée de deux éducateurs organise son travail de rue de manière permanente les lundis et mercredis en soirée et les jeudis après-midi en présence sociale aux abords du marché. Le quartier de la Chapelle est vivant, contrasté à la fois accueillant et sur certains aspects enfermant. Les publics jeunes rencontrés comme leurs problématiques sont hétérogènes. Le travail de rue se réalise principalement sur le secteur de la Chapelle. Ce secteur est accueillant, les échanges avec les jeunes sont riches, et les questionnements sont nombreux, l'équipe est bien repérée et reconnue. Si l'ambiance est souvent agréable, les situations économiques et sociales des familles semblent se dégrader. Les demandes et les besoins sociaux des jeunes ne cessent de croître, dans ce contexte imaginer mener des actions de découvertes culturelles et d'ouverture est souvent envisagé comme décalé par les jeunes qui veulent trouver du travail et gagner de l'argent.
- Toutefois, l'équipe observe la montée d'une certaine forme d'intolérance sur le secteur : persistance de signes racistes taggués sur l'espace public, augmentation du nombre d'échange avec une frange du public jeune sur un fond de refus de l'autre : dénonciation de « l'assistanat, de la présence de la racaille"... en même temps que d'autres se questionnent sur leur identité, nous questionnent sur leur place dans la société française, dans leur pays d'origine. Les relations entre les filles et les garçons, comme des questions culturelles et interculturelles nous sont posées. Les échanges et les discussions sont possibles et souvent avec une envie de mieux comprendre. Ce climat favorise le maintien du lien.
- Les jeunes du secteur bénéficient d'un environnement qui favorise leur accès au monde du travail par des missions intérimaires ou de petits contrats. Ce climat marqué par un accès possible à des missions de travail réduit le risque de violences sur le territoire de certains jeunes adultes. Cette émergence d'un trop plein, d'un malaise est assez difficile à repérer car ces montées de violence sont à la fois rapides et inattendue. Ces phénomènes de violence sont périphériques dans le climat du secteur, nous en avons dénombré trois en 2013.
- L'équipe participe sur le territoire aux actions de développement social en partenariat avec le centre social le Nelumbo : Carnaval, fête du jeu, réveillon solidaire,... pour les actions développées en faveur des habitants.
- L'action d'accompagnement à la scolarité sur le secteur est une action où l'équipe est impliquée.

Saint Etienne

Le service de prévention spécialisée intervient sur quatre quartiers de la ville de St-Etienne : Montreynaud, Sud-est (Montchovet, La Palle, La Métare, La Marandinière), Crêt de Roc – Le Soleil, Terrenoire-Monthieu. Ces territoires sont tous référencés dans le cadre de la géographie prioritaire et entrent dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale qui se termine en décembre 2014. Concernant le territoire de Montreynaud, 2013 a été marqué par la mise en place opérationnelle de la Zone de Sécurité Prioritaire (présence policière renforcée, multiplication des contrôles d'identité, routiers, auprès de tous les habitants, de nombreuses interpellations de jeunes ce qui a engendré une forte tension notamment auprès du public que nous accompagnons, hélicoptère qui a survolé le quartier régulièrement, donnant aux habitants et surtout aux jeunes l'image d'un quartier en état de siège).

Saint Etienne Sud Est

- La démolition de la muraille de Chine en mai 2000, a été le début d'une longue phase de restructuration pour l'ensemble des quartiers Sud/Est de Saint Etienne. Aujourd'hui, beaucoup de grands ensembles ont été démolis, pour laisser place à d'autres immeubles de plus petites tailles, entourés souvent par des espaces verts et des passages pour piétons pensés pour les habitants.
- Ainsi, la Marandinière, quartier dans lequel est situé notre local, a été modifié. Six nouveaux immeubles, un terrain de basket, une aire de jeux et une « coulée verte » ont été créés sur ses

pentés. Des familles d'origines ethniques très diverses souvent en difficulté économique ont emménagées. La création de ces nouveaux espaces est autant de lieux à occuper par les jeunes.

- Sur le quartier de Montchovet, l'équipe côtoie une vingtaine de jeunes-adultes sans situation professionnelle et souvent enfermés dans des pratiques addictives. La restructuration du quartier a modifié les pratiques des jeunes qui se retrouvent sur plusieurs lieux en fonction de leur âge et de leur centre d'intérêt. Le city-stade reste un espace privilégié pour eux.
- Certains projets de réaménagement urbain sont toujours présentés et parfois votés lors des conseils de quartiers. Ainsi, en février 2013 au conseil de quartier l'équipe a présenté un projet de réaménagement d'un mini-stade sur Montchovet, vétuste et très fréquenté par les jeunes. Avec des jeunes adultes du quartier éloignés de l'emploi, ce projet de chantier éducatif consistait à installer un city-stade, repeindre la façade d'un gymnase adossé, tailler les espaces verts et mettre en place les règles d'utilisation. Cette action s'articulait avec la mise en place d'un jardin partagé dans l'alignement de ce city-stade. Ce projet approuvé et voté par le conseil de quartier est maintenant réalisé. En 2014, il se prolongera avec la mise en place de chantiers éducatifs pour faciliter l'accès au jardin partagé.

Saint Etienne Montreynaud

- L'ambiance générale sur le quartier continue de se dégrader. La plupart des locaux de la zone commerciale sont toujours vacants avec, en fin d'année, la fermeture des deux boulangeries ... Nous mesurons le ras le bol des habitants qui « se sentent abandonnés et laissés pour compte ».
- Bon nombre d'habitants sur le quartier vivent dans une précarité extrême. Cela fait émerger une forme de solidarité, sur fond de pratique religieuse : aides financières, mise en place d'activités pour les enfants, dont « une structure de loisir » encadrée par des adultes pratiquants, cours d'arabe le soir à l'école coranique etc. Nous craignons un renforcement du repli communautaire et un évitement des structures de droit commun.
- Le quartier de Montreynaud est toujours soumis à des changements liés à la rénovation urbaine : travaux de rénovation, de destruction et de construction de nouveaux immeubles. Cela continue d'engendrer de la frustration et une certaine tension palpable chez certains des jeunes que l'on rencontre dans la rue qui ne comprennent pas pourquoi ils ne travaillent pas sur ces chantiers. Ils en arrivent même parfois à menacer de faire stopper les chantiers. Force est de constater que les sujets abordés par les jeunes de 16 à 25 ans sur l'espace public se résument pour la plupart à avoir un travail pour gagner un maximum d'argent. Dans le même temps, ils sont de plus en plus fatalistes, abîmés et éloignés de la réalité. Ils se renferment alors sur eux-mêmes et se confortent les uns les autres dans ce pessimisme.
- Dans l'incapacité de se déplacer à notre local pour entamer des démarches, mais en mouvement constant sur le territoire et à un degré sur l'extérieur ... beaucoup se retrouvent dans les halls d'immeubles, reculés dans l'obscurité ou restent dans leurs véhicules. Les jeunes sont devenus moins accessibles et nous avons dû sans cesse repenser nos modalités d'intervention en travail de rue, notamment en termes de parcours, de déplacement, de lieux et il était plus difficile d'aller à leur rencontre.
- Cette année, notre inquiétude se situe plus particulièrement sur le mélange des générations, où petits et grands du quartier se côtoient. L'image d'impunité que renvoient ceux qui trafiquent et qui gagnent de l'argent attire les plus jeunes. Au-delà de cette économie souterraine qui « emploie » un nombre important de jeunes du quartier, il y a une consommation importante de cannabis qui s'apparente à une véritable addiction. Pour beaucoup le premier joint arrive de plus en plus tôt... Nous sommes face à un vrai problème de santé, d'autant que l'alcool y est parfois associé... Dans la relation que nous avons aux jeunes, cette consommation peut être librement parlée, c'est une consommation "sans complexe", qui se fait ouvertement. Il est très difficile pour nous de les accompagner dans des démarches de soin, leur consommation étant très souvent liée à un mal être, à des carences éducatives et affectives. La préoccupation première de ces jeunes reste l'accès à l'emploi malgré tout très compliqué puisque la plupart ont arrêté l'école très tôt et n'ont pas ou peu de diplôme.

Saint Etienne Crêt de Roch/Le Soleil

- La précarité augmente sur les deux territoires, liés aussi sur certains secteurs à des problématiques d'alcoolisme et de consommations importantes... Cette précarité est accrue chez les jeunes repérés et âgés entre 16 et 25 ans. Le contexte économique et la crise amènent rapidement une dégradation de la qualité de vie.

- La modification des habitudes des jeunes dans leur occupation de l'espace public oblige l'équipe éducative à adapter ses pratiques professionnelles. Les jeunes sont à la fois très attachés à leur quartier et malgré les modifications urbaines, les regroupements sont particuliers ici puisqu'à la différence des autres espaces, les jeunes « se rendent de plus en plus visible ; visible de tous » tant dans les regroupements que dans les trafics et consommations de produits psychotropes.

Crêt de Roc :

- Pour le Crêt de Roc, les grands regroupements sont devenus peu à peu inexistantes et tendent à se morceler dans les petits coins de rue et sur l'ensemble du territoire. Les fermetures judiciaires de certains cafés ont eu comme effet de déplacer les populations jeunes. Outre la place qu'occupent les jeunes, c'est bien la question de leur place qui se pose avec acuité dans certains lieux. Pour les filles, soit elles occupent l'espace public au même titre que les garçons (escaliers des marches du Crêt de roc) avec éventuellement des attitudes provocatrices, soit elles en sont absentes.

Globalement, nous notons un attachement fort des habitants à leur quartier. Il existe un réel sentiment d'appartenance lié à l'histoire, aux relations tissées au fil des ans, qui peut expliquer la crainte exprimée de l'arrivée de personnes « étrangères » au quartier (les populations d'origines centre- africaines et de l'Est sont mal accueillies).

- Ces éclatements de groupe ainsi que leurs déplacements ont contribué au développement de l'accueil des jeunes au local sous une forme individuelle ou par petits groupes, tout au long de cette année.

Le Soleil :

- Peu ou pas de transformation urbaine sur le quartier, le projet urbain n'est pas visible par les habitants qui se sentent délaissés. L'importance des friches industrielles, l'environnement pollué, l'absence de propreté sur l'ensemble du secteur, la dégradation du bâti sont mal perçus par la population qui a du mal à vivre et à se saisir de son environnement. Les habitants attendent un véritable projet pour le quartier.

- Ici aussi, l'attachement au quartier et à « l'esprit village » reste très fort. L'arrivée, l'installation de nouveaux habitants dans des situations très précaires sur différents squats créent des tensions entre les habitants.

- Les modifications des pratiques sociales des jeunes sur le quartier ont conduit les éducateurs à adapter, à repenser et à réorganiser le travail de rue et la présence sociale. S'inscrire dans la logique du territoire par une implication dans les dynamiques sociales et partenariales a été un élément important de cette année 2013. Cette volonté de l'équipe était aussi liée au départ et à l'arrivée de nouveaux éducateurs. De plus, ce mode d'action permet de nouer, de créer des relations avec un public qui n'en fait pas la demande et qui entretient parfois des rapports difficiles avec les institutions. C'est aussi un moyen efficace pour rencontrer les jeunes et leurs familles et pour permettre à l'équipe de réaffirmer sa présence et d'être reconnue et repérée. C'est pourquoi, les éducateurs ont fait le choix d'être impliqués dans l'élaboration de certains projets et de favoriser leur présence dans ces actions collectives du quartier : fêtes, brocantes, événements sportifs, rallye des entreprises avec les collégiens...

- En développant leur présence sur ce quartier par des passages réguliers sur les lieux de présence des jeunes (City-stade, puits Thibaud, place Dumay), les éducateurs ont pu tisser du lien et être en relation avec ce public présent sur l'espace public. Si cette année a été marquée par le démarrage de quelques accompagnements individuels (réimplantation de l'équipe depuis moins de deux ans), les jeunes restent encore méfiants par rapport à la présence des éducateurs même si le

dialogue dans la rue est possible. Comme sur le quartier du Crêt de Roc, l'équipe a développé son action en s'appuyant sur la maison de quartier et en participant à la vie de ce « village ».

Saint Etienne Terrenoire-Monthieu

- La cartographie du territoire d'intervention est composée de quatre sous-quartiers d'habitat social et de logements privés. Chaque secteur a des spécificités : rajeunissement, baisse de la densité de la population, primo arrivants...
- **Pour la Perrotière**, contrairement aux dernières années, nous observons en travail de rue un déplacement du public jeune vers le centre de Terrenoire. Celui-ci rejoint le groupe des 18-25ans installé sur cet espace et pour lequel la situation n'a guère évoluée. Certains d'entre eux sont ancrés dans des comportements d'incivilité et de délinquance. Le contact avec eux n'est pas rompu mais les relations restent épisodiques au gré des rares demandes et des incarcérations.
- Sur ce secteur, le nombre de familles mono-parentales composées d'enfants de moins de dix ans est important. Ce constat est partagé par tous les intervenants sociaux du quartier. Nous avons été interpellés par des parents inquiets pour la sécurité de leurs enfants suite à des agressions subies par ces derniers. De plus, la situation géographique de ce quartier l'isole. Une nouvelle génération arrive et va conduire l'équipe à avoir une certaine vigilance.
- **Le centre de Terrenoire** reste un quartier populaire et vivant, composés de logements sociaux et privés. Le territoire est occupé par différentes tranches d'âges selon les heures de la journée : le matin les plus âgés et les parents qui participent à la vie du secteur. Quant aux plus jeunes (16-25 ans) ils occupent les lieux en fin de matinée (place de l'église, les cafés...) et ceci jusqu'en soirée. L'équipe éducative a dû adapter son intervention en fonction de cette présence.
- En effet, les comportements se sont modifiés depuis 3 ans, les consommations de produits psychotropes se font tout au long de la journée sur l'espace public. Ces « jeunes du centre » présentent des problématiques lourdes notamment en matière de délinquance et d'addictions.
- **Les hauts de Terrenoire** sont composés en majorité de logements sociaux. Le premier bâtiment dépeuplé en 2013 va être démolit. La population d'origine maghrébine vieillie et déménage pour se rapprocher des commodités. De nombreuses familles de Mayotte connues ont quitté le quartier pour diverses raisons : le racisme, l'isolement, la vétusté du bâti et sont relogés dans d'autres quartiers de Saint-Etienne.
- **Monthieu**, de nouvelles familles se sont installées dans les tours. Ce quartier reste un espace important articulé autour des trois tours et du parc public proche du centre social mais il n'est pas rare de rencontrer des jeunes de Terrenoire et des autres quartiers stéphanois proches.
- Le nouveau city-stade a drainé de nouveaux jeunes (12-15 ans) que nous avons rencontré en travail de rue. Cette vingtaine de jeunes a conduit l'équipe à modifier son intervention sur le territoire et de rajeunir son public. Quant au plus de 17 ans, la fermeture des halls d'immeuble suite aux dégradations du bâti et des liens de voisinage, a conduit les groupes à se déplacer sur le parc public et à proximité du centre social. Ils présentent en général des problèmes de délinquance, de justice, d'addictions et d'insertion.

Sur l'ensemble du territoire :

- les 13-16 ans présentent des problèmes de comportement au collège et sur le quartier
- les plus âgés rencontrent principalement des difficultés d'insertion professionnelle.

L'équipe est reconnue et le travail de rue légitimé. La rencontre avec les familles y est ainsi facilitée. Nous constatons depuis plusieurs années une paupérisation importante des familles, ce qui ne simplifie pas la mise en place d'activités et les projets.

Le Pôle Technique Educatif (Montreynaud)

• Le Pôle Technique éducatif (PTE) s'appuie sur les chantiers éducatifs, la réparation de véhicules et l'apprentissage de la conduite pour soutenir les parcours de mobilité, et d'autonomie des jeunes majoritairement âgés de 15 à 25 ans. Par son implantation au cœur du quartier de Montreynaud, les éducateurs assurent une présence sociale qui agit sur le lien social et les solidarités.

Espace technique

Sur plus de **200 journées d'ouverture**, **322 actes de réparation** ont été réalisées en faveur d'environ **210 jeunes et/ou familles** essentiellement du secteur de Montreynaud.

Près de **250 actes de conseils et/ou temps de soutien** des publics ont été réalisés.

24 jeunes ont bénéficié d'un accueil sous forme de soutien éducatif, chantier, stage de découverte pour une présence moyenne de **8.5 jours soit 204 journées d'activités**.

• Deux éducateurs techniques accueillent des jeunes et des habitants. Ils s'appuient sur leur technicité pour entrer en relation et assister le jeune dans la réparation de son véhicule. Lorsque le jeune formule une demande de soutien pour une réparation, les éducateurs l'invitent à prendre une part active dans celle-ci. Les échanges, la coproduction de la réparation le place comme l'acteur de cette remise en route. Graduellement une relation de confiance s'instaure et des liens se tissent. La réparation est accompagnée de conseils pour une bonne utilisation du véhicule. Par ces recommandations, l'équipe vise le retour du jeune au garage pour des conseils mécaniques, puis des conseils et des échanges sur les difficultés ou les inquiétudes qui le traversent.

• L'assistance à la réparation d'un véhicule constitue le mode d'accroche du public jeune et de sa famille sur le territoire de Montreynaud. Elle articule deux dimensions :

- Le besoin d'accompagnement éducatif et de soutien d'un jeune qui se cherche et qui souhaite s'essayer à la mécanique dans un cadre contenant.

- La réparation d'un véhicule d'habitant de Montreynaud ou d'un autre territoire où intervient le service.

• Les demandes de stages de découvertes professionnelles pour des publics en difficultés se font de plus en plus nombreuses (partenariat avec les établissements scolaires, avec les structures du P.S.A. et d'autres de la Sauvegarde 42,...)

• Les demandes de soutien se maintiennent à un niveau relativement soutenu. Les demandes d'assistance de jeunes propriétaires de deux roues ont progressé.

Auto-école Sociale

153 élèves de 18 à 55 ans ont fréquenté l'AES depuis 3 ans.

50% réussissent du premier coup le code et **17%** à la deuxième présentation

58% réussissent à leur premier passage du permis et **33%** réussissent à leur deuxième passage.

ACCES 42

254 chantiers éducatifs

221 jeunes concernés

5000 heures de chantiers

• 1 moniteur d'Auto-Ecole et 1 éducateur participent à la réussite de l'Auto-Ecole Sociale pour laquelle la prescription est obligatoire pour s'inscrire. La provenance des élèves, depuis près de 3 ans, se répartit ainsi :

Prescripteurs	Nombre
ADSEA42 PREVENTION	27
AID'AUTO42	17
AUTRES ASSOCIATIONS	24
MISSION LOCALE	25
MAIRIES	12
CG42	21
POLE EMPLOI	14
ADSEA AUTRE SERVICE	12
SPIP	1

4. Perspectives 2014

Attentif aux évolutions locales, dynamiques et enjeux départementaux, le service adapte régulièrement ses modalités d'intervention (projet d'équipe réactualisé chaque année) afin d'adapter son format d'implantation. 2013 a vu l'aboutissement de la réécriture du Projet de Service. Le référentiel sera pour 2014, la prochaine étape importante. En effet si la colonne du projet identifie ce que nous appelons la règle des « trois tiers » (Accompagnement éducatif, Actions collectives, Développement social du territoire), le référentiel permet, lui, de caractériser la couleur du service sur les modalités et les actions mises en œuvre par toutes les équipes. Si nous veillons à ce que chacune des pratiques des équipes conservent une identité particulière inhérente à son territoire, une harmonisation des pratiques est néanmoins nécessaire.

Voici en quelques lignes, quelques actions qui seront développées par les équipes éducatives :

- Développement d'actions partenariales et implication des différents acteurs sociaux autour d'une problématique repérée et partagée. Par exemple, addiction et consommation... (plusieurs idées sont avancées comme la création d'un lieu, hors structures existantes, d'écoute et de rencontre avec des professionnels experts de ces questions d'addictions. Cette action partenariale à l'échelle du territoire serait pilotée par les éducateurs...), mais aussi des actions « d'éducation à la citoyenneté » par des séances de cinés-débats, des conférences, des visites culturelles afin d'aider les jeunes à devenir acteurs de la « cité ».
- Inscrire le chantier éducatif comme un élément à part entière dans le projet et le parcours personnel pourrait donner une autre dimension à ces chantiers surtout, si les partenaires de l'insertion professionnelle présents sur le quartier sont parties prenantes.
- Renforcer les sorties et les activités (outils éducatifs essentiels pour construire ou renforcer l'accompagnement auprès des jeunes) avec des projets à l'étude avec des partenaires comme les CCAS à partir des familles et des jeunes connus des structures.
- Consolider nos interventions auprès des jeunes correspondant aux années « Collège », en poursuivant la présentation de la Prévention Spécialisée au sein des établissements scolaires des territoires d'intervention et en portant une attention particulière aux jeunes en risque de décrochage.
- Participer en partenariat avec l'éducation populaire, les services jeunesse des municipalités, les acteurs œuvrant au mieux vivre sur les quartiers, à des projets de création... comme dans le cadre de la réhabilitation du quartier de Saint-Julien. Un projet de décoration artistique d'entrées d'immeubles est à l'étude avec le concours d'artistes plasticiens, du Centre Social, de l'association Arte Diem, de la Prévention Spécialisée et du bailleur. Ce projet, envisagé sous forme de « chantiers éducatifs », a pour but de permettre aux jeunes une meilleure appropriation de leur espace de vie, une revalorisation d'eux-mêmes, et une participation à la rénovation de leur quartier... Un Projet « Fresque » sur le quartier du Soleil (chemin du Bardot) avec le collège et la maison de quartier, etc...
- Porter une attention particulière aux jeunes les plus éloignés de l'emploi.
- Maintenir et développer les actions en faveur des jeunes filles en risque de marginalisation.
- Développer des actions en faveur de la mobilité des jeunes.
- Activer la recherche de nouveaux locaux pour certaines équipes pour les rendre accessibles au plus grand nombre et être bien positionné sur le territoire.